

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE MAO
SULTANAT DU KANEM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE DE BOURONKOU
Période 2015 à 2018

Elaboré par la population de la Zone de Bouronkou avec l'appui financier et technique de PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de la Zone de Bouronkou et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : Septembre 2015

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures.....	v
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
I. Généralités sur la ZONE	1
1.1. Milieu physique	1
1.1.1. Localisation géographique.....	1
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	1
1.1.2.1. Relief	1
1.1.2.2. Climat	1
1.1.2.3. Hydrographie	3
1.1.3. Les ressources naturelles.....	3
1.1.3.1. Sols.....	3
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	3
1.1.3.3. Faune	4
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	5
1.2 Milieu humain	5
1.2.1. Historique de la zone de Bouronkou	5
1.2.2. Caractéristiques démographiques	5
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	6
1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel	6
1.3. Organisations Paysannes.....	9
1.4. Activités économiques	9
1.4.1. Agriculture	9
1.4.2. Élevage	11
1.4.3. Pêche.....	12
1.4.4 Commerce.....	12
1.4.5 Artisanat	13
1.4.6 Autres activités	14
1.5. Les infrastructures existantes dans la zone	14
2.1.3: Axes prioritaires de développement.....	3
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)-environnement et tourisme.....	4
2.2.1. Résultats du diagnostic.....	4
2.2.2 Problèmes majeurs.....	6

2.2.3: Axes prioritaires de développement.....	7
• promouvoir les activités d'écotourisme par	7
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)..	8
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	8
2.3.2 : Problèmes majeurs.....	9
2.3.3 : Les axes prioritaires de développement	9
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	10
2.4.1. Résultats du diagnostic.....	10
2.4.2 Problèmes majeurs.....	11
2.4.3: Les axes prioritaires de développement	11
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	12
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	12
2.5.2 : Problèmes majeurs.....	13
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement	13
2.6. Affaires sociales-Genre	15
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	15
2.6.2 : Problèmes majeurs.....	17
2.6.3 : Les axes prioritaires de développement	17
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	18
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	18
2.7.2 Problèmes majeurs.....	19
2.7.3 : Les axes prioritaires de développement	19
• promouvoir les activités d'écotourisme.....	20
Schéma N°2 : Schema d'aménagement de la zone de Bouronkou	22
IV. Projets de développement sur la durée du plan	23
4.1. Domaine Agriculture, Elevage, pêche	23
4.2. Domaine Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	28
4.3. Domaine ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.)	35
4.4. Domaine Santé – Eau potable et assainissement.....	38
4.5. Domaine Education-Jeunesse-Culture-Sport	43
4.6. Domaine Affaires sociales-Genre	47
4.7. Domaine Gouvernance-Paix –Sécurité.....	50
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	54
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	54
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions	54

5.3 Plan de travail annuel	56
Conclusion.....	1
Annexes	1

Liste de tableaux, cartes, figures

Tableau N°1 : Données pluviométriques de *Météo ASECNA de Mao*

Tableau N°2 : Données pluviométriques de l'*ONDR/Kanem*

Tableau N° 3 : Fiche de synthèse des données sur la zone de Bouronkou

Schéma N°1 : Schéma du Territoire de la zone de Bouronkou

Schéma N°2 : Schéma d'Aménagement du Territoire de zone de Bouronkou

LISTE DES ABREVIATIONS

ACF: Action Contre la Faim
ADC: Association pour le Développement du Canton
ADZ: Association pour le Développement Zonal
AGR: Activité Génératrice de Revenu
AGC : Assemblée Générale Cantonale
AGZ : Assemblée Générale Zonale
ALC : animateurs Locaux Cantonaux
ALZ : animateurs Locaux Zonaux
ALV: animateurs Locaux Volontaires
CCD: Comité Cantonal pour le Développement
CZD : Comité Zonal de Développement
CDA: Comité Départemental d'Action
COGES: Comité de Gestion
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau
COSAN: Comité de Santé
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT: Commissions Thématiques
CVD: Comité Villageois pour le Développement
EE: Enseignant Etat
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FED: Fond Européen de Développement
Kg: kilogramme
Km: kilomètre
MC: Maître Communautaire
MDM: Médecin Du Monde
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL: Organisme Correspondant Local
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire
ONDR: Office National de Développement Rural
OSC: Organisation de la Société Civile
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDL: Plan de Développement Local
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire
RAS: Rien à signaler
SIF: Secours Islamique France
UE: Union Européenne
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La zone de Bouronkou, était dans le passé très riche à cause de ses diverses espèces floristiques et fauniques. Mais ces dernières années, la population des villages de la zone vit un niveau de développement socio-économique trop faible, se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles due aux sécheresses.

En effet, ce Plan de Développement Local est le fruit des consultations de toutes les couches socioprofessionnelles ainsi que des membres des organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) qui ont voulu fonder les bases d'un développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et futures.

Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité de la zone de Bouronkou.

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de cette sous-préfecture.

La population de la zone ose croire qu'il contribuera aussi, à travers les axes et objectifs de développement, à réaliser son développement socio-économique et culturel par la valorisation des potentialités de sa zone ainsi qu'à la gestion durable de ses ressources naturelles.

Contexte général d'élaboration du PDL

Le Tchad en s'engageant dans le processus de la décentralisation a voulu responsabiliser les populations à la base en leur accordant un certain nombre de pouvoirs autrefois détenus au niveau central. La population de la zone de Bouronkou consciente de son état de pauvreté a saisi cette opportunité en traduisant dans les faits la politique du Gouvernement en matière de décentralisation. Elle a la ferme conviction que l'élaboration d'un plan de développement local lui permettra de mobiliser les différents acteurs et les impliquer dans l'identification des problèmes qui minent leur territoire la recherche des solutions appropriées. Cet outil permettra à la zone d'améliorer les conditions de vie de sa population et d'assurer sa sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre des initiatives de développement local et de gestion durable des ressources naturelles.

Aussi, informées et sensibilisées sur la nécessité d'élaborer un PDL, la démarche du processus et les dispositions pratiques à prendre, les autorités traditionnelles de la zone, en collaboration avec leurs populations et organisations de base ont, en date du 22 avril 2015, adressé une demande au PADL-GRN à travers son OCL-UP basée à Mao en vue de solliciter son appui financier et technique pour l'élaboration de leur Plan de développement Local.

Le présent document est le résultat d'un laborieux travail abattu par les populations de ladite zone à travers des concertations villageoises, inter-villageoises et ateliers sous-préfectoraux regroupant les différentes couches socioprofessionnelles (femmes, hommes, jeunes, vieux, agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, etc.).

Bref, ce PDL est le reflet des préoccupations de la zone en matière de développement socio-économique et culturel, de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Il est élaboré pour une durée de quatre (04) ans.

Méthodologie d'élaboration du PDL

L'élaboration du PDL de la zone de Bouronkou a été réalisée conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2012. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

Etape 1 : Réunion de prise de contact avec les autorités administrative et traditionnelles de la zone de Bouronkou

Tout d'abord il y a eu une réunion de prise de contact avec le Chef de zone et ses chefs de village, organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao le 17 avril 2015 au chef-lieu de ladite zone. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 169 chefs traditionnels sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques à prendre. Cette réunion a donc permis d'échanger et discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages de la Sous - Préfecture

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de la zone se sont déroulées le 21 et 22 mai 2015 et ont permis de mettre en place les OVD et CVD. Cette étape a vu la participation de 139 villages.

Etapes 3 et 5: Assemblée Générale zonale d'information et de sensibilisation couplée avec le lancement officiel du processus d'élaboration du PDL

L'Assemblée Générale zonale regroupant 220 participants dont 104 femmes s'est déroulée du 24 au 25 mai 2015 à Bouronkou et a permis de mettre en place l'Association de Développement Zonal (ADZ) de Bouronkou et d'élire les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ et du Comité Zonal de Développement (CZD). C'est pendant cette assemblée que les animateurs locaux sous-préfecturaux et les membres du CRPDL ont été désignés suivant les critères du guide harmonisé d'élaboration du PDL. A l'issue des activités, la zone a procédé au lancement officiel du processus d'élaboration du PDL de la zone.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4^{ème} étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil pour accompagner la zone dans le processus d'élaboration de son PDL. L'équipe d'appui – conseil est mise en place à partir du mois de novembre 2014 par l'OCL -UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet appui a permis un bon déroulement du processus d'élaboration du PDL de la zone.

Etapes 6: Formation des animateurs locaux zonaux (ALZ) : 1^{ère} Session

Bien avant la formation (1^{ère} Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ/CZD sur leurs tâches, sur quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, sur les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a eu lieu le 26 juillet 2015 à Bouronkou avec 15 participants dont 4 femmes. Quant à la formation 1^{ère} Session des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 27 au 29 juillet 2015 à Bouronkou et a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPD, soit 14 participants dont 4 femmes. La formation 1^{ère} Session a permis aux ALZ, membres du CZD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour assurer l'étude du milieu et le diagnostic participatif, d'acquérir les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

Etape 7 : Etude du milieu zonal

Elle s'est déroulée du 27 au 29 juillet 2015 et le 25 août 2015 et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales, la réalisation des diagnostics participatifs dans les villages de la zone.

Etape 8 : Préparation de l'atelier zonal de diagnostic participatif

Elle s'est déroulée le 25 juillet 2015 à Bouronkou. Elle a permis aux ALZ, membres du CZD et CRPDL, et autorités locales de réaliser, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées du tableau synthétique des données sur la zone de Bouronkou. Il a été également réalisé au cours de cette étape, sur la base des résultats de diagnostic participatif villageois, l'analyse provisoire de la sous-préfecture. C'est pendant cette étape que l'ébauche du schéma du territoire sous-préfectoral est élaborée et la logistique pour l'organisation de l'atelier sous-préfectoral de diagnostic participatif est préparée.

Etape 9 : Atelier zonal de diagnostic participatif

L'Atelier sous-préfectoral du diagnostic participatif a regroupé à Bouronkou du 26 au 28 août 2015 198 délégués villageois dont 72 femmes représentant les différentes couches sociales. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis procédé à l'amendement

et l'adoption du tableau synthétique des données de la zone de Bouronkou, l'ébauche du Schéma du Territoire Zonal. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de la zone. Ils ont ensuite proposé des solutions appropriés réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite de réflexion aux Commissions Thématiques mises en place à cet effet à la fin de l'atelier pour approfondir les idées des projets formulées. Ces différentes commissions thématiques mises en place sont : Agriculture-Elevage-Pêche ; Gestion des Ressources Naturelles-Environnement-Tourisme ; Economie (commerce, transport, artisanat, CEC, industries, etc.) ; Santé-Eau Potable-Assainissement ; Education-Alphabétisation-Culture-Sport ; Affaires Sociales-Genre ; Gouvernance-Paix-Sécurité.

Etape 10 : Formation des animateurs Locaux Sous-préfectoraux (ALZ) : 2^{ème} session

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont été encore formés pour leur permettre d'assurer aisément leurs tâches dans les étapes suivantes. La formation 2^{ème} Session a eu lieu du 29 au 31 août 2015 à Bouronkou et a regroupé aussi les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL soit un total de 13 participants dont 4 femmes. Elle a permis aux ALZ, les membres du CZD et du CRPDL de connaître, comprendre et maîtriser les étapes et les outils de la planification locale. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, membres du CZD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 11 : Travaux en Commissions Thématiques

Les membres des différentes commissions thématiques accompagnés des ALZ, des membres du CZD, du CRPDL ainsi que de l'animateur de la structure d'accompagnement, ont pendant la période du 29 au 31 août 2015, parcouru tous les villages de la zone pour approfondir la réflexion avec les porteurs des projets sur les idées de projets formulées lors de l'atelier sous - préfectoral de diagnostic participatif. Ils ont fait des propositions des projets concrets dans les différents domaines en tenant compte des normes techniques, des planifications existantes, des aspects environnementaux et des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables. Ces propositions de projets sont faites en fonction des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets.

A la fin des travaux, les membres des différentes commissions thématiques en collaboration avec le CZD, le CRPDL, l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports des travaux à présenter au prochain atelier de formulation des projets

Etape 12 et 14 : Atelier zonal de formulation des projets et de priorisation

A la fin des travaux en Commissions Thématiques une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation qui a lieu le 18 septembre 2015. Cet atelier a regroupé 187 personnes dont 93 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA etc ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

Cet atelier a permis aussi aux participants d'établir la liste des projets prioritaires issus des travaux des Commissions Thématiques, d'identifier clairement les porteurs des projets, d'évaluer leurs capacités financière et organisationnelle, de donner des informations claires sur les potentiels bailleurs et leurs procédures. Il a aussi permis aux participants de prioriser dans le temps et dans l'espace les micros projets inscrits sur la durée du PDL. C'est également au cours de cet atelier que les participants ont défini et adopté le mécanisme et la stratégie de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre de leur PDL. Ils ont également finalisé le schéma d'aménagement du territoire zonal, amendé et adopté l'ébauche de leur PDL.

Etape 13 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des résultats des travaux en CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL de la zone de Bouronkou. Cette étape a été réalisée du 1^{er} au 16 septembre 2015. L'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction de PDL ont, rédigé l'ébauche du PDL de la zone de Bouronkou sur la base du manuscrit et conformément au canevas de rédaction du Guide Harmonisé d'Elaboration du PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été présentée et amendée en interne le 17 septembre 2015 avant d'être présentée ensuite aux participants au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL pour amendement et adoption.

Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, un membre du CRPDL et du CZD (Président et Secrétaire) et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés à Mao le 21 septembre 2015 à Mao pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

Etape 16 : Validation du PDL élaboré

Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) pour son examen puis sa validation en session publique. La session de validation a été organisée en Septembre 2015 à Mao.

Etape 17 : Diffusion du PDL

Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages de la zone, et auprès des partenaires au développement (partenaires techniques et financiers). Il a été envisagé de mener cette étape de façon continue.

Etape 18 : Mise en œuvre du PDL.

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADZ à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux (02) d'installation de forage et deux (02) projets de réalisation des cultures maraîchères. Cette mise en œuvre des projets issus du PDL va se poursuivre très activement par les différents porteurs de projets programmés pour la première année avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités, après la validation dudit PDL par Le CDA du Kanem.

I. GENERALITES SUR LA ZONE

Les généralités sur la zone portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles, le milieu humain et les activités économiques.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

La zone de Bouronkou est située dans la Sous-préfecture de Mao, Département du Kanem, Région du Kanem. Elle est située au Nord à environ 25km de Mao, chef-lieu du département et de la Région du Kanem.

La zone de Bouronkou est située entre le **14°09.010'** de latitude Nord et le **15°47.034'** de longitude Est (repère forage de la Grande Mosquée). La zone de Bouronkou est limitée au Nord par la Sous-préfecture de Ziguey, la Sous-préfecture de Tchona et la Sous-préfecture de Melleah, au Sud par la Sous-préfecture de Michemiré et la sous-préfecture de Mondo, à l'Est par la Sous-préfecture de Moussoro et à l'Ouest la Sous-préfecture de Mao. On accède à cette zone par des pistes non aménagées. Selon le recensement villageois de 2015 zone compte **139** villages récapitulés dans le tableau N°3 intitulé la fiche de synthèse de données sur la zone.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief de la zone de Bouronkou est plus ou moins contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. On y trouve une nappe phréatique plus ou moins affleurant (de 1 à 10m) qui permet de réaliser jusqu'à trois cultures par an. La nappe phréatique qui alimente ces ouadis semble constante ; elle se rattache au bassin hydraulique du Lac Tchad. Tous les ouadis de la zone sont plus ou moins profonds avec des plus ou faibles pentes. Aux ouadis et mares temporaires observés peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et périphérie des villages. La plupart de ces ravins se dirigent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

1.1.2.2. Climat

Le climat de la zone de Bouronkou est de type sahélo-saharien caractérisé par deux saisons : une saison des pluies allant de juin à septembre avec des pluviométries moyennes annuelles en période normale comprises entre 200 et 400 mm. Quant à la saison sèche, elle est longue et commence d'octobre à mai-juin. Durant la saison sèche l'hygrométrie est faible, les températures élevées, les vents fréquents et desséchants de NE/SW et l'évapotranspiration très forte.

Depuis 1970, le climat ne cesse de se dégrader avec une pluviométrie annuelle dépassant difficilement 200mm. Pour la population de la sous-préfecture cette dégradation du climat a diminué et continue de diminuer la rentabilité de ses différentes activités économiques (agriculture, élevage, etc.) et la perte de sa diversité et richesse biologique sans oublier son

influence sur sa santé (le réchauffement de plus en plus, fréquentation de diverses maladies, etc).

1.1.2.2.1 Les vents

Dans la zone, deux (2) vents dominent. Il y a le **harmattan** qui est un vent sec et poussiéreux qui souffle du nord à l'Est de janvier à mai et qui provoque des brouillards. Tandis que le **mousson**, un vent humide et frais souffle du sud à l'ouest vers nord-est de juin à septembre annonçant l'arrivée de la saison pluvieuse.

1.1.2.2.2 Les températures

Les températures dans la zone de Bouronkou fluctuent de 28 à 45°C durant l'année. Les mois de Mars, Avril, Mai, juin sont les plus chauds avec des températures caniculaires souvent supérieures ou égales à 40°C. Cette période de chaleur s'accompagne par des effets importants sur l'environnement et les activités pastorales (assèchement des points d'eau et pâturages, risque de feu de brousse...). La période de fraîcheur s'étend de novembre à janvier, mais le mois le plus froid est Décembre-janvier avec des températures qui baissent jusqu'à 15 à 18°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 42° en avril, Mai et juin et tourne autour de 27° C en Janvier.

La hausse des températures a des effets négatifs sur l'environnement et par conséquent, elles contribuent à l'assèchement du couvert végétal suite à l'évapotranspiration assez importante.

1.1.2.2.3 Pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la zone de Bouronkou selon la population locale. Selon les données météorologiques de la station de l'ONDR installé à Mao à environ 25km de ladite sous-préfecture, les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Il n'existe pas une station dans la sous-préfecture. A cet effet, les données météorologiques sur la zone manquent cruellement. Celles des tableaux N°1 et N°2, sont celles des stations de météo de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : récapitulatif des données pluviométriques de la station Météo ASECNA de Mao

Année	2001	2002	2003								2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2								225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Récapitulatif des données pluviométriques de la Station ONDR de Kanem

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la zone de Bouronkou s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production d'où la dégradation de plus en plus de la situation alimentaire dans la localité ainsi que des revenus des agriculteurs et des éleveurs.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la zone de Bouronkou est particulièrement caractérisé par des ouadis qui constituent des bassins versants, de quelques rares marres temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Certains de ces ouadis et mares constituaient jadis des cours d'eau permanents au moment où le climat était favorable. D'autres ouadis produisaient des natrons mais de nos jours cela n'existe plus. Quant aux mares, ils étaient très nombreux mais de nos jours la plupart sont ensablés (engloutis par de sable). Le niveau de la nappe phréatique dans la sous-préfecture en temps normal varie de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux la profondeur est de 12 à 15 mètres.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont rencontrés dans la zone de Bouronkou:

- Les sols sablonneux observés partout surtout au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest et ainsi qu'autours de tous les villages de la sous-préfecture. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisées pour l'agriculture oasienne (Mais, Blé, pénicillaire et sorgho), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier. Surtout sols limono-argileux des ouadis sont exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique. Dans l'ensemble les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. La présence de natron(bicarbonate de sodium) au centre des ouadis est surtout visible dans ceux ayant une mare saisonnière ou permanente.

Ces sols subissent des dégradations dues à plusieurs facteurs dont les plus importants sont:

- **Le surpâturage** : Suite au passage répétitive des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
- **Le défrichement anarchique**: Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
- **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
- L'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
- La mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
- La surexploitation du sol ;
- La multiplication des pistes ;
- Les changements climatiques et les sécheresses successives.

Les populations de certaines localités organisées en groupement ou en collectivité villageoise avec ou sans appui des partenaires au développement, se sont engagées dans la lutte contre les phénomènes de dégradation des sols. Ces actions de lutte consistent non seulement à planter les arbres autour des villages et ouadis, mais également à protéger les arbres existants dans le milieu.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Dans la zone de Bouronkou nous rencontrons trois types de végétations : la végétation naturelle, la végétation exotique et la végétation herbacée.

La végétation naturelle

La flore est composée de formation végétale arbustive à dominance des épineux. Les observations de terrain donnent les types de formations végétales suivantes : en brousse la végétale est dominée par des *Leptadenia pyrotechnica* parsemés à certains endroits par des différentes espèces d'acacia, et savoniers plus ou moins concentrés dans certains endroits vice-versa, la formation végétale à dominance des épineux (différentes espèces d'acacia et) localisés le plus souvent dans les habitations et aux environs plus ou moins immédiats de ces dernières. Autour des ouaddis, on rencontre une végétation plus ou moins dense constituée soit une concentration des *Leptadenia pyrotechnica* associés d'épineux soit une concentration des rôniers associés des *Leptadenia pyrotechnica* soit encore une concentration plus ou moins des différentes espèces d'acacia.

Dans le temps passé, il existait beaucoup d'arbres, la végétation était dense à cause de l'abondance des pluies. Mais la croissance démographique augmente les besoins des populations (bois de chauffe, charbon bois, défrichage et la construction). La végétation de la zone est en perpétuelle dégradation.

Les espèces de ligneuses qu'on y rencontre sont : *Balanites aegyptiaca*, *Prosopis africana*, *Zizyphus mauritiana*, *Hyphaene thebaica*, les *Acacia* (*nilotica*, *seyal*, *senegal*, *sieberiana*), *Faidherbia albida*, *Phoenix dactylifera*, *Calotropis procera*, *Leptadennia pyrotechnica*, *Prosopis uliflora*, *Sieberienna nilotica*etc.

Ces différentes espèces sont utilisées par les populations comme bois de chauffe, pour la fabrication des manches d'outils, la construction de barrière contre l'ensablement et animaux en divagation, construction des hangars et bien d'autres services, comme plantes médicinales et pour l'alimentation du bétail. La vente du bois constitue une importante source de revenus pour une catégorie de population de la sous-préfecture.

Les prélèvements humains de bois de chauffe et d'œuvre, le défrichement de nouveaux champs ainsi que la sécheresse ont considérablement dégradé et continuent de dégrader la végétation déjà peu dense.

Végétation herbacée

La végétation herbacée est plus ou moins importante malgré la faible quantité de pluie enregistrée ces dernières années. Pendant la saison sèche, la végétation herbacée est très importante dans certains endroits mais moins importante dans d'autres. Par contre pendant la saison des pluies est importante dans presque tous les différents endroits de la zone. C'est pourquoi le problème de pâturage est moins sérieux troupeaux locaux mais devient sérieux à certains moments avec l'arrivée massive des éleveurs transhumants surtout pendant la saison sèche. Les espèces herbacées qu'on rencontre sont : *Andropogon gayanus*, *Cenchrus biflorus*, *Striga* sp, *Euphorbia hirta*, *Eragrostis tremula*, *Cyperus* sp. Ces espèces sont principalement utilisées pour l'alimentation animale surtout pendant la saison des pluies, mais certaines espèces sont utilisées en médecine traditionnelle. Plusieurs espèces des herbacés sont en voie de disparition suite au surpâturage et la colonisation de leur milieu par le *Leptadénia pyrotechnica*.

Par ailleurs, Ces espèces de la flore tout comme celles de la végétation herbacée sont soumises à une forte pression anthropique à travers les feux de brousse, le défrichement des nouveaux champs, l'exploitation de bois de chauffe et de divers services, de bois de vente, l'alimentation animale.

Végétation exotique.

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par certains producteurs dans les ouaddis. L'espèce la plus utilisée est le Phoenix Dactylifera(dattiers), (neemiers) *Prosopis juliflora*.

1.1.3.3. Faune

La zone de Bouronkou possédait des potentialités fauniques très riches et diversifiées jadis mais plusieurs espèces ont disparu de nos jours par la perte et la transformation de leurs habitats suite aux sécheresses et le tarissement des cours d'eau laissant à leurs trace des vastes étendues de sable, à la perte de leurs niches écologiques par la création des villages, l'augmentation des troupeaux en élevage et le surpâturage, aux défrichements anarchiques et coupe abusive des arbres pour divers services. Les espèces animales sauvages comme le lion, la panthère, l'éléphant, zèbre, la girafe et autres espèces ont déserté la localité pour immigrer vers le Lac et autres localités favorables du Tchad et des pays voisins. Aujourd'hui on trouve

majoritairement des gazelles, lièvres, chacals, chats sauvages, des rares hyènes, singes, écureuils, varans, porcs épics, rats, serpents et des espèces d'oiseaux tels que les aigles, pintades, sarcelles, éperviers et...

Les menaces qui pèsent sur la faune sont la sécheresse, la désertification et le changement climatique du fait de la montée de température, de l'insuffisance d'arbres suite à la coupe abusive des bois pour divers services, au défrichement anarchique et du feu de brousse. Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la sous-préfecture, la population est sensibilisée et des mesures d'emprisonnement sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il n'existe pas des informations relatives aux ressources naturelles non renouvelables exploitées ou exploitables dans la zone de Bouronkou car Le sous-sol de cette sous-préfecture n'a pas encore subi de prospection géologique donc il y'a lieu de signaler l'espoir qu'elle puisse regorger des ressources exploitables.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique de la zone de Bouronkou

Depuis l'empire du Kanem, le sultanat couvre un grand territoire dirigé par le sultan assisté de ses notables et goumiers. Au fil du temps, la population a augmenté, obligeant les chefs des villages, en cas de nécessité, à parcourir plusieurs kilomètres pour venir régler les différents problèmes y compris les problèmes au Sultanat à Mao. Cela a amené le Sultan à subdiviser son territoire en 11 zones parmi lesquelles se trouve la zone de Bouronkou. La zone de Bouronkou est créée en en 1972. Le premier chef de zone du nom ALI ALIFA a été nommé en 1972 et a dirigé la zone de **1972 à 2004**. Etant très vieux et fatigué, il a passé le trône à son fils ADOUM ALI ALIFA en 2005 qui dirige la zone jusqu'à nos jours.

Les événements majeurs ayant marqué la population de la zone de Bouronkou sont les sécheresses de 1972-73 et de 1984-85.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Effectif, répartition et densité de la population

La population de la zone de Bouronkou est estimée à **61869** habitants pour un nombre total des ménages estimé à **11826** (selon les résultats des fiches du recensement villageois de 2015).

La population est répartie inégalement sur l'ensemble du territoire de la zone. Il ya une densité très faible dans certains villages et très forte dans d'autres. La densité moyenne est de 2 habitants au km² (RGPH, 2009).

Les groupes ethniques :

La population de la zone de Bouronkou est composée exclusivement des ethnies Gouranes (sédentaires). Cependant, il faut aussi signaler la présence des ethnies Arabes et peulhs nomades surtout pendant la saison des pluies.

Mouvements migratoires

Dans cette zone nous remarquons non seulement le mouvement des populations nomades pendant la saison des pluies mais aussi celui d'une partie des populations sédentaires. En effet, une partie de la famille des populations sédentaires s'éloigne à la saison sèche ou même pour plusieurs années. Aussi, de nombreux hommes tant mariés que non encore mariés partent vers l'intérieur du Tchad (Lac-Tchad, N'Djaména et la partie sud du Tchad) et à l'extérieur (Arabie

saoudite, Libye, Niger, Nigéria, Soudan, etc.) surtout pour les activités commerciales. Cela a une implication non seulement démographique mais aussi économique et sociale. Les femmes de ces migrants, en l'absence de leurs maris, sont les chefs de ménages. Elles reçoivent aussi quelquefois de leur et/ou des parents des appuis. Cette migration est la conséquence de l'aggravation des conditions climatiques dans la localité. La zone de Bouronkou a également enregistré plusieurs retournés libyens après la crise libyenne de 2011 qui sont repartis dans les villages de la sous-préfecture.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel

Les différentes structures traditionnelles existant dans la zone de Bouronkou sont :

- la Famille qui est la base sur laquelle repose l'organisation sociale, regroupait jusqu'à une période récente les descendants d'un même ancêtre (parents, grands parents, oncles, tantes, enfants et cousins). Au sein de cette cellule familiale, la gérontocratie jouait pleinement le rôle qui lui était dévolu. Aujourd'hui du fait de la monétarisation de l'économie, cette famille patriarcale a été disloquée faisant place à la famille nucléaire caractérisée par un individualisme très poussé, nuisible à une cohésion sociale car il peut être un facteur bloquant du développement si l'on y prend garde.

- la chefferie zonale dirigée par un chef.

- la chefferie villageoise dirigée par un chef de village assisté des sages du village. Un village est constitué par un ensemble des différentes communautés à l'intérieur desquelles se trouvent les familles. Les villages de la Sous - Préfecture possèdent la même structure traditionnelle. Ils sont dirigés par des chefs de village avec ses notables.

La chefferie traditionnelle est patrilinéaire. La femme est exclue du droit d'héritage. Mais, elle dispose d'un droit d'usage temporaire pour l'exploitation agricole. La force des structures traditionnelles existantes telles que le Chef de zone, les Fougou (chefs de tribu), les Maras (chefs de villages) résident dans leurs capacités de mobilisation sociale dans toutes les circonstances (fêtes religieuses ou politique, accueil, poursuite des voleurs du bétail) et dans la conservation des valeurs socioculturelles et la régulation des conflits internes. Cependant, depuis quelques années, compte tenu de l'évolution et l'intégration du modernisme dans les habitudes locales, ces structures traditionnelles perdent de plus en plus leurs pouvoirs.

L'organisation traditionnelle repose sur le chef de zone, le chef de tribu, le chef de village. Ils sont chargés de :

- assurer gestion du patrimoine foncier et garder jalousement ce legs
- appliquer les droits coutumiers
- collecter l'impôt et les redevances
- prévenir et régler les conflits inter villages et communautés.

Le chef de communauté/chef de canton a sous son autorité les chefs de villages chargés d'administrer les affaires au niveau de leurs villages respectifs. Ils règlent les différends relevant de leurs compétences mais dans le cas où ça les dépassent, ils les remontent au niveau de communauté/chef de canton et en cas de nécessité au Sous - Préfet de la localité en dernier ressort. Ils sont les propriétaires des terres sur lesquelles ils ont le droit d'usage. Tous les problèmes entre la population sont gérés à l'amiable par le conseil des sages par des conciliations ou des amendes afin de corriger les coupables. Ils participent dans le cadre de la mobilisation sociale et la sensibilisation dans les différentes fêtes (religieuses, Politiques, Accueil...).

A côté de ces organisations dites traditionnelles, il existe des structures modernes.

2.3.2. La gestion du pouvoir traditionnel :

C'est le Chef de zone qui administre son territoire. Le chef de zone ne règle que les problèmes traditionnels tels que l'adultère, la dévastation des champs par les animaux, les bagarres, et

sert de courroie de transmission entre la population et l'administration publique. Au cas où le litige le dépasse, il recourt au Sous - Préfet. Le vol des animaux, les feux de brousse, le trafic de drogue etc. se règlent par l'administration territoriale représentée au niveau de la localité par le Sous - Préfet. le Chef de zone est assisté des notables et de quelques goumiers. Le chef de village appelé communément « Maraa » s'occupe de la gestion de terre. Son rôle est celui d'un contrôleur chargé du maintien de l'ordre et de l'exécution des prescriptions coutumières et islamiques : partager les ouadis entre les habitants du village, veiller à la célébration des cérémonies rituelles coraniques, faire verser les redevances après chaque cycle de récolte, etc. Pour cette tâche, il est souvent assisté par quelques sages du village.

2.3.3. Activités coutumières

Les activités culturelles dans les villages de la zone sont constituées des cérémonies, de mariages (arousses), sacrifices de deuil, des courses hippiques organisées chaque année. Sur le plan culturel, l'éducation des hommes est basée sur le principe de l'initiation qui permet aux jeunes garçons de se préparer pour s'insérer dans la vie des adultes. L'éducation des filles se fait à travers un rite, non semblable à l'initiation, mais qui permet à celles-ci d'acquérir l'hygiène corporelle et à devenir des bonnes ménagères, etc. Aujourd'hui cette pratique a disparu du fait de la scolarisation des filles tandis que l'initiation des jeunes garçons, en déclinaison un certain moment pour les mêmes raisons, est en train de refaire surface.

2.3.4. Les rapports sociaux entre les différents groupes

La majorité des habitants des villages de la zone sont liés par le lien consanguin, la langue, le mariage et l'histoire. Tous les habitants parlent la langue Gourane et ont la même culture donc une facilité pour se communiquer et vivre ensemble.

2.3.5. Le rôle et la place des jeunes : Les jeunes occupent une place très importante dans la société surtout en termes de mobilisation pour diverses cérémonies. D'abord ceux qui sont sur place, lors des festivités ou des cérémonies officielles, ils s'occupent de l'accueil des invités, de la course des chevaux. Pendant des cérémonies sacrificielles, c'est toujours eux qui s'occupent de leur déroulement en hébergeant et en nourrissant les hôtes. Ce rôle important que jouent les jeunes dans la société réussit grâce surtout à leur organisation interne. A la tête de l'organisation des jeunes, nous trouvons un chef appelé **Alifa**. Il est chargé de mobiliser les jeunes pour des cérémonies de mariage et bien d'autres, de trancher certains conflits entre les jeunes.

Malgré ce rôle important que jouent les jeunes dans la société, ils sont très faiblement scolarisés et plus ou moins privés des activités sportives et culturelles.

2.3.6. Le rôle et la place des femmes : D'abord, les femmes jouent un rôle de premier plan dans l'éducation des enfants. Les femmes font diverses activités génératrices des revenus (petit commerce) des revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles respectives. Elles pratiquent aussi l'agriculture et l'élevage des petits ruminants. Certaines sont bien dans le tressage. Les femmes, par leur mobilisation massive et particulière rendent les cérémonies très agréables. Cette mobilisation lors de diverses cérémonies est une réussite surtout grâce à leur organisation à la tête de laquelle nous trouvons un chef de file appelé **Goumssou**, chef des femmes et jeunes filles libres ou mariées. Etant elle-même, une femme libre. Malheureusement ces différents rôles importants que jouent les femmes dans la société, elles ont des statuts socio-économiques déplorables.

2.3.7. Le rôle et la place des vieux : c'est les patriarches de la famille. Ils sont des décideurs parce que les femmes et les enfants doivent exécuter ce qu'ils décident et disent. Ils fournissent des conseils aux membres de la famille.

2.3.8. Le mécanisme du mariage : Le mariage et la dot

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut, par exemple un nouvel homme veut se marier, son choix de mariage doit respecter les limites familiales c'est-à-dire le mariage ne se fait pas avec ne porte quel famille. Dans le passé le choix des conjoints se faisait exclusivement entre les parents des familles sans avoir l'avis du jeune homme et de la jeune fille proposés en mariage, une fois la concertation est fini entre les deux, les parents de deux cotés se discutent sur la dot. Mais de nos jours compte tenu de la modernisation le choix de la jeune fille peut aussi être fait par le jeune homme qui en propose à son père pour en entériner puis continuer la suite du processus. La dot varie d'une classe à une autre (d'une classe des nantis à une classe des pauvres). C'est pourquoi pour la classe des nantis, la dot est plus élevée par contre pour les pauvres elle correspond à leurs revenus. Parfois la dot se paye à moitié puis le reste sera remboursé le moment opportun.

2.3.9. Le choix du chef de zone et de chef de village : Le chef de zone est nommé par le sultan. Par contre, le chef de village est choisi par la famille en collaboration avec le chef de zone et les sages et autres personnes-ressources du village, en suite le chef de zone le propose au sultan qui le nomme par une décision. Parfois le chef de zone ou le chef de village remplace son père défunt.

Le choix d'un chef de village se fait suivant un certain nombre de critères qui sont entre autres être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone, être capable de régler les problèmes traditionnels relevant de sa compétence loyalement sans prendre parti, être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et les conférer à la hiérarchie, etc.

2.3.10. Les pratiques religieuses : La quasi-totalité des habitants de la zone est musulmane. L'Islam à travers les imams et les Marabouts joue un très grand rôle dans l'éducation morale et spirituelle de la société.

2.3.11. La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre

L'accès au foncier est héréditaire, mais pour les personnes qui sont venus d'ailleurs, une fois se présenter auprès du chef de tribu, ce dernier leur attribuera un endroit pour s'installer. Après quelques années, si elles veulent rester définitivement, elles signalent au chef pour se sédentariser dans la localité. Dans les ouadis, le mode d'accès au foncier pour faire le maraîchage nécessite un engagement entre le propriétaire du ouadi et le locataire pour un délai bien défini.

2.3.12. Les conflits et leurs modes de gestion

Les types de conflits enregistrés dans la zone sont : les conflits agriculteurs –éleveurs dus à la divagation des animaux dans le champ, l'adultère, le vol de bétails, les bagarres dont certains peuvent finir par mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champs dévastés, d'adultère, de vol des bétails sont réglés à l'amiable par le chef de village en collaboration avec ses notables. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être réglé entre les deux chefs de communauté du côté de criminel et celui de victime avec leurs communautés. Si les deux côtés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le côté du criminel doit payer seulement le montant convenu pour l'organisation des funérailles en plus une somme pour l'enterrement, après ces principes, le côté de la victime doit prêter le serment de ne plus faire de dégâts envers le côté du criminel. Si les deux côtés n'ont pas des

conventions, le côté du criminel doit verser la somme convenue pour le prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre.

1.3. Organisations Paysannes

Les animateurs locaux zonaux, les membres du CZD et CR/PDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu sous-préfectoral et diagnostics participatifs villageois qui ont lieu du 27 au 29 juillet et le 25 août 2015, au total **220** organisations paysannes comprenant **166** groupements dont **48** masculins, **33** féminins et **85** mixtes, **2** associations, **35** APE, **17** COSAN. Les unions de groupements, des APE ou des COSAN sont quasi inexistantes dans la zone. En dehors des APE et COSAN avec des domaines d'activités bien précises, plus de 80 % de ces structures ont comme domaines d'activités l'agriculture et l'élevage, le commerce. Les efforts fournis ces organisations paysannes dans la Sous - Préfecture ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique et de la sécurité alimentaire.

1.4. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la zone de Bouronkou reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et autres occupations moins importantes.

1.4.1. Agriculture

L'agriculture est la deuxième activité économique de la zone de Bouronkou après l'élevage et caractérisée par des cultures pluviales pratiquées par la quasi-totalité des habitants. Les cultures maraîchères par contre, sont pratiquées par un petit nombre et sont destinées en grande partie à l'alimentation des ménages. Les types des cultures pratiqués sont les cultures pluviales et maraîchères.

Les cultures pluviales

Elles dépendent des eaux de pluie de plus en plus rares de nos jours. L'agriculture se pratique sur les sols dunaires et dans les ouadis.

Les cultures pluviales sont dominées par le mil pénicillaire cultivé sur les sols dunaires et dans les ouadis rarement associé aux gombo et concombres. A la culture du mil pénicillaire, il faut ajouter aussi la culture sous pluie du maïs dans les ouadis. Le mil pénicillaire tout comme le maïs, est semé en juin et récolté en septembre. Le gombo et les légumes sont aussi cultivés par certaines femmes productrices. Les rendements dépendent des précipitations mais peuvent aussi être améliorés par l'irrigation pour de petite superficie afin de boucler son cycle en cas d'arrêt précoce des pluies.

Les techniques agricoles pratiquées sont :

Les techniques agricoles pratiquées sont le défrichement, le labour, le semis, le sarclage et la récolte.

Les surfaces ensemencées varient en fonction des pluies et de nombre des bras valides dans le ménage.

Le rendement de surface récoltées varie entre 80 et 300kg/ ha.

Les techniques d'aménagement pratiquées sont la conservation de certains arbres dans les champs, la rotation des cultures, l'association des cultures, la jachère, le parcage. Cependant, très peu d'agriculteurs pratiquent ces aménagements dans leurs champs.

Les matériels agricoles utilisés pour les cultures pluviales sont :

- la houe avec courte manche pour le labour et houe avec longue manche pour le semis;
- le tracteur par certains agriculteurs pour faciliter le labour sur les grandes superficies ;
- la hache pour le défrichement;
- la machette ou coupe-coupe et le couteau pour la récolte;

Le travail du champ se fait au niveau des ménages. Le fruit de travail champêtre dépend de la main d'œuvre valide dans les différents ménages.

L'organisation de la production pluviale dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage.

L'agriculture pluviale soumise aux incertitudes climatiques a vu certaines cultures spécialisées (comme l'arachide) disparaître du système de production tandis que le mil, culture dominante est devenu très aléatoire.

Les cultures maraîchères

Les cultures maraîchères sont très faiblement développées dans le fond de certains ouadis par deux (02) groupements avec l'appui du PNSA en partenariat avec l'ONDR. En dehors de cette production maraîchère avec l'appui du PNSA, nous rencontrons aussi des cultures maraîchères réalisées par le système d'irrigation traditionnel (chadouf) par certains producteurs.

Les produits maraichers cultivés sont : les oignons, les tomates les piments, les ails, les betteraves, les aubergines, les carottes, les poivrons, les concombres, le maïs et le blé (un peu aussi).

Les matériels utilisés pour réaliser les cultures maraîchères et le niveau d'équipement maraichers sont : les houes, les haches, les machettes, les pioches, le chadouf ou le forage équipé de motopompe, la clôture grillage ou haies mortes pour clôture ; l'arrosoir ; la houe/la daba pour le labour ; la pioche ; l'entonnoir pour faire le repiquage ; la brouette ; le seau; le coupe-coupe ; le râteau ; la pelle ; l'appareil pulvériseur; parfois le tracteur octroyé par le PNSA.

L'organisation de la production maraîchère dans la Sous - Préfecture se fait au niveau des ménages etc.. L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations maraîchères familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains organisés en groupements surtout dans le domaine de maraîchage dans certains ouadis avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (PNSA, etc).

La sécheresse a montré et continue de montrer que la culture intensive irriguée dans les ouadis restait et restera la seule solution de sécurité alimentaire dans la localité. Les ouadis offrent de grandes opportunités de développement en termes de disponibilité en terre et en eau, présence d'une population nombreuse et laborieuse (densité exceptionnellement élevée autour des ouadis). La localité semble ainsi caractérisée par des potentialités agro-sylvo-pastorales importantes et dont le développement pourrait fortement contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux de la population. Cependant, la mise en œuvre de ce potentiel serait tributaire d'une gestion intégrée des ressources et d'approches susceptibles d'augmenter la productivité des systèmes de production.

Les difficultés d'ordre général qui entravent le développement de l'agriculture (cultures pluviales et cultures maraîchères) dans la zone de Bouronkou sont :

- la baisse importante et de façon continue de la pluviométrie ;
- l'érosion hydrique et éolienne;
- l'exode rural massif et fréquent des bras valides ;
- la présence récurrente des maladies de plantes et des ennemis des cultures tels que ravageurs (rongeurs, oiseaux granivores et insectes);
- les limitations de l'irrigation qui tiennent à la profondeur de la nappe phréatique ne devant pas dépasser 6 m pour l'exhaure traditionnel au chadouf ;
- la dominance des matériels agricoles rudimentaire due au faible pouvoir d'achat des agriculteurs ;
- très faible voire manque d'organisation des agriculteurs en groupements, coopératives, etc.
- l'insuffisance voire manque de la vulgarisation agricole et d'encadrement technique qui privent les agriculteurs des améliorations techniques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- non maîtrise des itinéraires techniques par la quasi-totalité des producteurs ;

- Bien qu'atténués les aspects sociaux limitent toujours l'accès aux terres irrigables et au droit de planter des arbres fruitiers (ouadis) pour les potentiels agriculteurs tels que les ménages vulnérables;
- L'absence de crédit en matériels et intrants agricoles limitent le volume des investissements productifs que les agriculteurs peuvent envisager ;
- La pratique de jachère par un très faible nombre d'agriculteurs;
- la divagation des animaux domestiques;
- l'habitude dans l'assistantat des producteurs;
- L'encouragement de certaines ONG à octroyer de liquidités et de vivres à certains groupes défavorisés ne favorise pas aussi l'augmentation de la production agricole locale;
- ensablement des ouadis et autres espaces cultivables ;
- mauvaise gestion du patrimoine agricole;
- pauvreté générale des producteurs ;
- insuffisance des moyens de production (main d'œuvre, matériels agricoles, moyens financiers, semences, etc.) ;
- la faible implication des autorités locales dans l'agriculture (par la gestion foncière, l'accès à la terre fertile ou ouadis, la pratique de l'agriculture ou la détention des ouadis sans les exploiter;
- très faible synergie d'action entre les intervenants agricoles dans le milieu ;
- l'éloignement de la zone des marchés importants et le manque d'aménagement des pistes qui compromettent son approvisionnement en intrants, outils et matériels agricoles peu connus et l'écoulement de sa production maraîchère marchande.

Les occupations des espaces agricoles et superficies estimées en céréales par village de la zone sont récapitulées respectivement dans la fiche de synthèse des données sur la zone.

1.4.2. Élevage

L'élevage est l'activité économique la plus dominante sur l'ensemble de la zone et pratiquée par presque chacun des ménages mais avec le nombre variable des têtes de bétail. Cet élevage extensif pratiqué reste la base de l'économie monétaire de la localité. Les différents systèmes d'élevage pratiqués dans la sous-préfecture sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant, l'élevage nomade et l'embouche.

L'élevage sédentaire

Dans la zone, l'élevage de type sédentaire est pratiqué par les éleveurs sédentarisés et agro-éleveurs. Ce dernier, permet à la population de ne plus se séparer de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcsages tout près de leur village pour les surveiller de temps en temps. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs et vont paître tout au tour du village et dans les ouadis.

L'élevage transhumant et nomade

Pendant la saison de pluie et surtout au moment où les herbes ont bien poussé (août-octobre), la zone de Bouronkou accueille des transhumants arabes qui viennent d'Ati, de Dourbali, Mandélia etc et les nomades foubés venus de Dourbali, Loumia, Massaguet, Massakory, Bouso, etc. Ils s'installent aux alentours des villages qui leur sont propices(par exemple Kountougui, Domori etc.). Dès leur arrivée dans la zone, les éleveurs nomades se rapprochent des autorités locales (chef de zone, chefs de village) pour les informer et leur demander les endroits pour faire paître et abreuver leurs animaux (puits pastoraux modernes et traditionnels, mares, etc). Ces formalités s'imposent pour leur intégration dans la communauté pendant leur séjour et pour les conduites à tenir de la part des autorités locales (ne pas laisser les animaux dévaster les champs, etc.). Malgré les conduites à tenir, certains éleveurs nomades laissent leurs animaux détruire les champs, ou les font abreuver sans l'avis des détenteurs des puits pastoraux modernes et traditionnels. Certains se permettent de voler dans les greniers des agriculteurs installés en brousse dans leurs champs (champs dunaires ou des ouadis). Ces conflits provoqués par les éleveurs nomades sont réglés à l'amiable par les représentants des éleveurs nomades (chef de file) et les chefs traditionnels et chefs religieux (Marabouts) de la

place. Ce règlement à l'amiable est basée sur la reconnaissance de la faute par l'auteur qui s'engage à ne plus la répéter et quant à la victime de pardonner son offenseur. En cas de répétition ou de l'entêtement par le fautif, l'implication de l'autorité administrative (Sous - Préfet) et l'autorité militaire (Commandant de Brigade) est obligatoire pour contraindre ce dernier à rembourser les dommages causés ainsi que le refoulement du fautif de la localité.

Les dégâts environnementaux enregistrés durant le séjour des éleveurs nomades et des transhumants dans la zone se résument au piétinement des sols dans les différents lieux de campements de leurs animaux d'où difficulté pour les herbes d'y pousser, l'accélération de l'ensablement, le surpâturage, la coupe des arbres pour divers services, etc.

Cette transhumance ou ce nomadisme dure un mois ou plus. Après, ils quittent pour la zone de Ntiona qui a de natron, et à leur retour ils passent par le même passage pour regagner leur demeure. Les espèces élevées par ces transhumants et ces nomades sont les chameaux, les moutons et les chèvres.

Les zones d'intérêt pastoral

Dans la zone de Bouronkou, la seule zone d'intérêt pastorale s'explique par la disponibilité des pâturages sur la plus grande partie du territoire de la zone et l'implantation de quelques puits pastoraux modernes dans certains de la zone.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de santé animale, le Service d'Elevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consulter le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont :

- charbon bactérienne et symptomatique ;
- trypanosomiase ;
- bronchite ;
- les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage se résument :

- l'insuffisance des pâturages surtout pendant toute la saison sèche;
- le faible taux de couverture vaccinale et l'insuffisance des puits pastoraux modernes ;
- l'insuffisance et coût élevé des compléments d'aliments de bétail (tourteaux, etc.) ;
- le manque de tracé de couloir de transhumance, de parcs de vaccination, de pharmacie vétérinaire ;
- le manque d'organisation des éleveurs en groupement ou association ;
- le refus de certains éleveurs à faire vacciner leurs animaux ;
- le conflit éleveurs et agriculteurs lié à l'abreuvement et au pâturage ;
- l'avortement respectif des vaches en gestation ;
- l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de *Leptadonia Pyrotechnica* dans la sous-préfecture ;
- la Présence des maladies telluriques.

1.4.3. Pêche

Dans la zone de Bouronkou, la pratique de pêche n'existe pas car la zone ne dispose d'aucun cours d'eau permanent ou de lac.

1.4.4 Commerce

L'activité commerciale est pratiquée presque par une grande partie d'hommes et femmes de la zone et occupe une place très importante dans le quotidien des commerçants. Il ya 10 marchés dans la zone(Bouronkou ; Koppoy ; Maguiyanga ; Nguélia ; Délé 1 ; Toukouli ; Kakari ;

Youngoum 1 ; Tefidroussou ; Télélinga). Les produits échangés sont constitués des produits agricoles (les céréales, les dattes, l'oignon, le gombo, de la patate, etc.), des produits d'élevage (les caprins, les bovins, les volailles, beurre de vache etc.), des produits artisanaux (nattes, éventails, houes, vantes) et des mouvements des produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, tasses, habits, etc.).

Il faut signaler la présence des petits commerçants détaillants dans certains villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, certains pharmaceutiques tels que le paracétamol, etc.).

Les moyens de transport couramment utilisés pour le transport des personnes et marchandises sont entre autres l'âne, le chameau, et le cheval, la marche à pied pour atteindre donc les marchés qui ont lieu hebdomadairement. Cependant, il faut noter que ces moyens de transport sont adaptés aux conditions naturelles du milieu même s'ils sont lents et ne permettent de ramasser beaucoup des marchandises. A ces moyens de transport rudimentaires s'ajoutent les motos et les véhicules venus d'ailleurs pour la circonstance.

Les problèmes rencontrés par les commerçants sont les difficultés à écouler leurs marchandises dans une période raisonnable, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, la faible couverture de la zone en marchés, le manque de moyens de transport rapides dans la localité, le coût élevé de transport des produits importés, le manque d'infrastructures routières aménagées, le manque d'établissements de microcrédits, l'insuffisance des fonds de roulement, le faible poids économique de la zone et les conditions naturelles défavorables (sable).

1.4.5 Artisanat

L'artisanat est très peu développé au niveau de la zone de Bouronkou et renferme diverses activités telles que la menuiserie, le tressage, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la vannerie, etc.

La forge : cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses troués.

Le tressage: cette activité est pratiquée par un nombre important des femmes de la Sous - Préfecture, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes.....

La couture : Cette activité est pratiquée à domicile par les pratiquants. Elle rapporte beaucoup d'argent aux pratiquants au moment des fêtes, des mariages mais actuellement, la couture n'est pas bien sollicitée sauf en cas de déchirure des habits.

La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels (lambours, chevrons, plafonds, grillages.... ;) Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petite armoire pour les femmes.

La cordonnerie : elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

La maçonnerie : dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des murs pour clôturer les concessions durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas nécessité.

La mécanique : cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto, groupes électrogènes, pompes manuelles (forages) et de téléphone. Certaines catégories des personnes ont pris le goût de ce métier et sont devenues des mécaniciens des groupes électrogènes, des téléphone, motos, motopompes, pompes manuelles, etc..

La tannerie : cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux tels la chèvre, le mouton, etc qui servent à la fabriquer des produits comme les sacs à dos pour le transport des marchandises avec les chameaux, les fourreaux, etc. Cette activité constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

Le manque d'organisation des artisans groupement ou coopérative, le manque des établissements de microcrédits, le sous-équipement et l'archaïsme des matériels utilisés, le manque de renforcement des capacités techniques des artisans, la rareté des matières premières dans la localité et le coût élevé d'achat et de transport des matières premières importées entravent le développement du secteur artisanal.

1.4.6 Autres activités

Le tressage de cheveux des femmes est une activité exclusivement destinée à une catégorie des familles spécifiques et génère des revenus pour les pratiquantes, si une femme issue d'une autre famille sait exercer ce métier, elle ne peut l'exercer car la tradition ne lui permet pas bien qu'il soit une activité lucrative.

Certaines personnes appartenant à une classe bien précise partent à une distance plus ou moins longue pour chercher le bois ou les pailles afin de venir ravitailler la population en fagots ou en pailles pour la toiture des maisons ou l'alimentation de bétail. Cette activité constitue une source de revenu monétaire très rentable pour les pratiquants.

1.5. Les infrastructures existantes dans la zone

Pendant la campagne d'information et de sensibilisation, l'étude du milieu zonal a permis de recenser les infrastructures existantes dans la zone de Bouronkou. Ces infrastructures sont regroupées par domaine dans les lignes ci – après :

1.5.1. Les infrastructures sanitaires, d'assainissement et hydrauliques

- **Les infrastructures sanitaires et d'assainissement**

Il y a une faible couverture de la zone en matière de centre de santé. La zone de Bouronkou compte actuellement **17** centres de santé tous fonctionnels. Ces centres de santé publics sont dirigés chacun par un responsable (agent formé et pris en charge par l'Etat ou partenaires au développement) et assistés des volontaires tous pris en charge par la communauté. Ces centres de santé couvrent 139 villages pour une population totale de **6869** habitants contre 17 infirmiers soignants.

Par ailleurs, à part les latrines construites en matériaux non durables dans certains centres de santé et dans les concessions de certaines personnalités (Chef de zone) aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans la zone de Bouronkou.

- **Les infrastructures hydrauliques**

- **L'hydraulique villageoise**

On rencontre au niveau de la zone de Bouronkou **77** forages, **02** mini-châteaux d'eau (N'gaïlo, Koppoï), **01** château d'eau (Yougoum), **0** puits ouvert moderne (cimentés) et 145 puits traditionnels répartis dans les villages de la zone.

La zone de Bouronkou compte assez des points d'eau potables et des puits ouverts mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La profondeur des points d'eau potable et puits dépend du type de l'ouvrage hydraulique installé. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui de l'Union Européenne.

- **L'hydraulique pastorale**

On trouve au niveau de la zone de Bouronkou, **6** puits pastoraux modernes (Bouronkou, N'gaïlo, Tefidrossou, Nguélia, Kakari, Woudilli) et **145** puits pastoraux traditionnels tous fonctionnels mais en mauvais état répartis dans les villages de la zone.

1.5.2. Les infrastructures éducatives, d'alphabétisations, culturelles et sportives

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, la zone Bouronkou compte dans son ensemble **35** écoles dont **9** officielles et **26** communautaires. En matière de salles de classe, on dénombre **50** salles de classe dont 0 en matériaux durables, **0** en semi-durs et **50** en matériaux non durables (poto-poto et hangar en seccos). La quasi-totalité de ces écoles n'a pas encore le cycle primaire complet et est caractérisée par une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés.

Sur le plan d'alphabétisation, il n'existe aucune infrastructure d'alphabétisation. Pourtant, la zone présente un taux d'analphabétisme très élevé (90 à 95% de la population masculine et 100% de la population féminine sont analphabètes). Cette situation risque de perdurer car jusqu'à présent la plupart des enfants ne sont scolarisés ni en arabe ni en français malgré la proximité de certaines écoles françaises publiques et communautaires.

- **Les infrastructures culturelles et sportives**

Dans la zone, il n'existe aucune infrastructure culturelle et sportive. Cependant, on peut relever l'existence d'un terrain plat dans les villages Bouronkou ; Koppoy ; Kakari ; Tossi ; Tefidroussou ; Ngaïlo ; Ninigam ; Tchié Babanga et Tchié Koukoul 1 où se pratique essentiellement le football surtout par les élèves vacanciers ressortissants et les petits enfants.

1.5.3. Les infrastructures de communication

Il n'existe aucune piste aménagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone. Il faut cependant noter deux atouts dans la zone tels que l'existence de deux antennes de Téléphonie mobile Tigo assurant la couverture de réseau mobile de communication. Ces antennes de Tigo installées l'une à Yougoum 1 et l'autre à Kakari couvrent presque l'ensemble des villages de la zone.

1.5.4. Les infrastructures économiques

Sur le plan économique, lors de l'étude de milieu les ALZ ont recensé 4 moulins à mil (Bouronkou, Maguiyanga, Yougoum), une banque céréalière (Kakari), **10** marchés locaux hebdomadaires dans la zone (Bouronkou ; Koppoy ; Maguiyanga ; Nguélia ; Délé 1 ; Toukouli ; Kakari ; Yougoum 1 ; Tefidroussou ; Télélinga) et dont les hangars sont aménagés avec des matériaux locaux non durables (hangars en seccos ou petites branches d'arbres), 95 boutiques installées dans les marchés cités ci-dessus. Dans ce marché sont écoulés les produits locaux et manufacturés.

1.5.5. Les infrastructures religieuses

La religion joue un rôle important au niveau de la zone. Elle intervient dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels, les Marabouts et les Imams. La population de la zone dans la quasi-totalité est fidèle à la religion musulmane. On dénombre 22 grandes mosquées dans la zone (Bouronkou, Kakari, Yougoumi, Ninigam, Yougoum, Koppoï, Tchié babanga, Nguélia, Dellé, Telelinga, Begueda, Magaraffe, Dombori, Tefidroussou, Guénitroma, Kamaka, Maguiyanga, Toukouli, Bourondou, Digueiri, Ab-Gaou, Ngaïlo). A ces grandes mosquées s'ajoutent les petites mosquées implantées dans presque chaque village. Les sacrifices aux morts et aux dieux continuent d'être pratiqués pour solliciter la bonne production céréalière et impulser la paix sociale.

**Tableau N°3 : FICHE DE SYNTHÈSE DES
DONNÉES SUR LA ZONE DE BOURONKOU**

N°	Villages de la zone	nombre de ménages	population 2009	population actuelle estimée	Distance en km au chef lieu	occupation de l'espace agricole (ha)	surface céréale (ha)	infra-structures		infra-structures		Infrastructures hydrauliques			Infrastructures économiques			Infrastructures culturelles et sportives		Res sources naturelles (ou di)
								scolaires	D'alphabétisation	sanitaires	D'Assainissement	Puits	Puits pastoral moderne	forage	Air ed'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Marché	culturelles	sportives	
1	Tchié Diranga I	60	200	400	20	25	25	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
2	Ngourdjallaye	60	200	400	6	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
3	Wachangaye	27	35	120	3	6,75	6,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
4	Branggou ahogua	25	95	120	8	6,25	6,25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
5	Bouronkou 4	110	190	300	0,5	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
6	Tchié Madranga 2	60	200	400	5	15	15	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
7	Tidega	38	69	121	3	9,5	9,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
8	Fringa Dirdenga	80	100	200	5	11	11	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
9	Armanga 3	15	35	60	2	0,75	0,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
10	Wachangaye	50	100	200	6	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
11	Bouronki 1	47	93	120	2	11	11	0	0	0	0	1	0	1	0		0	0	0	1

12	Tchié Awordé	100	180	410	5	12	12	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
13	Armanga 1	100	260	350	5	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
14	Tchié Dirdebga Yissi 1	45	200	300	6	7,5	7,5	1	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	3
15	Hawa Zené	100	190	300	2	25	25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
16	Doullah	30	68	105	25	6,25	6,25	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	3
17	Bouronkou centre	420	1009	1780	0	45	45	1	0	1	3	0	1	4	0	0	1	0	20
18	Armanga 2	15	36	50	3	3,5	3,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4
19	Bouronkou Firianga	100	150	200	5	3,75	3,75	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
20	Arianga	50	140	200	3	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
21	Bouronkou 2	107	250	340	0,5	17,5	17,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	5
22	Tchié madranga	110	200	500	6	27,5	27,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
23	Bouyanga	15	30	45	4	2,5	2,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
24	Youngoum 1	200	110	1400	10	90	90	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	0	10
25	Selega	42	150	170	15	30	30	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
26	Koppoï Tiydiga	51	110	180	13	12,75	12,75	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
27	Koppoï 1	178	890	1032	13	25	25	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1	0	10
28	Bouchoulanga	30	45	80	5	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6
29	Koppoï wachilanga	63	315	441	13	78,5	78,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
30	Koppoï Assanga	25	60	85	12	15	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
31	Koppoï Korimi	20	50	70	13	12,5	12,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
32	Youngoum Bodi	30	60	80	10	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
33	Koppoï Kalkanga	60	200	250	12	25	25	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4
34	Woutel	20	45	65	10	11,5	11,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10

35	Yougoumi I	84	310	410	10	12,5	12,5	1	0	1	2	1	0	1	0	0	0	0	0	4
36	Koudoumou	100	200	300	16	17,5	17,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
37	Souilly	150	600	800	15	18,5	18,5	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
38	Tchié Toui	35	180	260	15	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
39	Ankourdjallaye	20	45	60	5	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
40	Yougoumi II	65	150	200	15	7,5	7,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
41	Arkiney	80	180	380	15	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
42	Digounga	30	70	120	20	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
43	Tchié Babanga	83	215	481	13	5	5	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0
44	Dougouley	225	850	1350	20	35	35	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
45	Kakari	500	1300	2300	15	25	25	1	0	1	1	1	1	2	0	0	1	0	0	4
46	Kalaty 3	63	152	315	15	7	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
47	Tchié Koukoul 1	35	245	310	10	7	7	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	2
48	Tchié Yiziri 2	150	200	250	5	20	20	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	2
49	Wotel 1	50	200	315	2	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
50	Djagara	90	250	310	34	3	3	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	1
51	Digueiri	190	650	800	33	21	21	1	0	1	1	1	0	2	0	0	0	0	0	1
52	Gouyri	170	350	470	35	10	10	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
53	Yougoumi Gorounga	80	150	200	80	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
54	Droubalebene Bougou	60	339	407	35	7	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
55	N'guélia	200	700	900	33	18	18	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1
56	Armanga	90	360	440	7	20	20	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	3
57	Yessiri	32	80	100	8	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

58	Sésékirim	34	80	120	35	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
59	Youngoum Cherenga	40	100	130	17	14	14	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
60	Marwaou	40	80	110	8	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
61	Yeziri 1	90	400	460	5	8	8	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
62	Wara	155	250	300	35	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
63	Blabiri 2	80	280	360	45	16	16	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
64	N'gaïlo	400	2000	4000	63	45	45	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	3
65	Chawei 2	71	451	507	20	15	15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
66	Charkoutali	85	640	724	41	20	20	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	3
67	Youngoumi Molofouraga	15	60	80	12	8	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
68	Ngourtou 2	90	410	424	40	10	10	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
69	Chawei 2	40	45	91	20	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
70	Chawei 1	40	45	91	20	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
71	Boulaboro	150	480	640	40	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
72	Dile 1	100	126	190	35	22	22	1	0	0	0	1	0	2	0	0	1	0	1
73	Toukoul	182	814	996	40	14	14	1	0	1	1	1	0	2	0	0	1	0	2
74	Ngolfone	110	856	1635	40	6	6	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
75	Ménégué	70	360	440	40	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
76	Tchié Touh	40	100	150	20	10	10	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
77	Blobiri 1	85	385	460	45	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
78	Tossou	150	500	780	30	15	15	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
79	Tossi	100	500	650	40	14	14	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
80	Tossou Kamkamari	60	160	170	40	13	13	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2

81	Dilé 2	20	106	160	40	13	13	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
82	Ab-Gaou 2	120	350	450	30	13	13	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
83	Gourangah	40	75	100	5	7	7	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
84	Warra	250	700	900	40	5	5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
85	Tchié Abanga	105	300	460	10	10	10	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
86	Tchié Dirdenga Firounga	56	449	672	14	12	12	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
87	Youngoumi 2	37	100	150	14	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
88	Marafi 1	160	430	867	40	12	12	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
89	Youngoumi Firounga	35	180	210	40	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
90	Wollorom	61	112	143	15	13	13	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
91	Salé Tchariga	65	85	125	18	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
92	Kokara	100	150	400	18	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
93	SaléTcharinga	100	500	800	18	17	17	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
94	Mouna-Mouna Dourgou	58	350	400	18	10	10	1	0	1	0	1	0	2	0	0	0	0	2
95	Domor III	40	160	280	30	4	4	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
96	Katé-Katé	25	80	140	32	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
97	Marafi Dougalaga	40	141	224	28	8	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
98	Kokukom	25	85	135	30	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
99	Kolobidi	21	65	86	39	9	9	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
100	Magarafou 2	45	120	201	35	8	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
101	Kalerom	70	300	350	42	19	19	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	1
102	Maguiyanga	300	4000	5776	32	30	30	1	0	1	1	3	0	1	0	0	1	0	3
103	Magarafou 1	80	210	320	35	3	3	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
104	Youngoumi Lifanga	50	160	300	10	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

105	Ninigam 1	300	1100	1500	10	8	8	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
106	Ninigam 4	26	105	124	10	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
107	Magarafi 1	61	170	250	35	8	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
108	Kountougui	93	176	253	13	11,5	11,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
109	Guenitroma	80	180	250	19	20	20	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	2
110	Tefidrossou 1	114	610	826	15	20	20	1	0	0	0	1	1	2	0	0	1	0	0	3
111	Tefidrossou 2	63	110	168	15	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
112	Wolinga	21	35	55	16	5	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
113	Gemtoulo	25	120	150	39	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
114	Ab-Gaou 1	110	450	540	39	15	15	0	0	0	0	3	0	1	0	0	1	0	0	1
115	Delletagam	250	700	1000	40	70	70	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
116	Warsali	20	90	105	40	12,5	12,5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
117	Amheri	40	150	200	37	7	7	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
118	Molo-Fourga	40	120	180	40	10	10	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
119	Médéi	20	65	80	32	4	4	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
120	Bounyouga	20	40	80	31	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
121	Amhadjar 2	40	170	200	29	20	20	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
122	Amhadjar 1	50	190	250	30	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
123	Amhadjar 3	30	150	180	30	8	8	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
124	Kalati Koboringa	55	205	250	12	15	15	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
125	Olimidiga	48	180	190	20	4	4	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
126	Barala	37	78	105	15	8,75	8,75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4
127	Youngoum Olimidjinga	45	105	150	20	10	10	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	5
128	Wodili	150	340	480	20	14	14	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	4
129	Kalati 1	118	472	708	10	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
130	Touh Malanga	45	120	150	10	8	8	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4

131	Drichi Eliga	32	50	95	8	8	8	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4
132	Guénitoley	70	180	260	10	15	15	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4
133	Tchié Koukoul	105	420	630	48	20	20	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
134	Tchié Toufon Mal Mht Nourga	38	140	160	10	10	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
135	Tchié Koukoul 1	130	510	650	25	25	25	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
136	Madarga	35	69	91	12	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
137	Kalati-Kidega	95	280	350	8	20	20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
138	Armanga Kolo-Bidi	25	80	100	7	8	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5
139	Ngourtou	200	800	1600	45	17	17	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
	Total	11826	40651	61869		1891	1891	35	0	17	14	145	6	77	0	0	10	0	0	313

Ces données ont été collectées par les Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et CRPDL du 27 au 29 Juillet 2015 et le 24 Août 2015 et synthétisées par l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement.

La zone de Bouronkou est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis et des mares.

II. Résultats du Diagnostic participatif de la zone et axes prioritaires de développement par domaine

L'atelier sous-préfectoral de diagnostic participatif organisé du 26 au 28 Août 2015 a permis à la population de la zone de Bouronkou de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après :

2.1. Agriculture, Elevage, pêche

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Faible production agricole (cultures pluviales tout comme cultures maraîchères)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -faible et incertaine pluviométrie pour les cultures pluviales - accès limité des potentiels maraîchers (ouadis) -faiblesse de sécurisation foncière -techniques de production et matériels agricoles rudimentaires -coût élevé des matériels agricoles modernes, manque de crédit agricole, pauvreté - ennemis des cultures --faible fertilité des sols -mauvaises pratiques culturales -manque d'amendement par les agriculteurs, -très faible valorisation des déjections animales -faible vulgarisation des ces de variétés améliorées -faible encadrement technique 	<ul style="list-style-type: none"> - migration et les déplacements des bras valides vers des cieus plus favorables (essentiellement vers les villes du Tchad et celles des pays voisins) (exode rural) - fréquente importation et prix élevés des produits agricoles sur les marchés locaux privant ainsi les familles démunies - famine récurrente -très rendement - pauvreté croissante des agriculteurs (détérioration constante des revenus des agriculteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> - existence des fumiers produits par les animaux -présence des services d'encadrement (ONDR), de protection des végétaux, et des conditionnements -bonne capacité des producteurs à mobiliser des fonds surtout s'ils décident -existence des tracteurs -présence des partenaires d'appui technique et financier -existence de nombreux ouadis non exploités et faiblement mis en valeur agricole et arboricole - présence d'une nappe phréatique peu profonde permettant l'irrigation - existence des mains-d'œuvre agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - amendement des champs par parage des animaux, apport des matières organiques - la mise en organisations des agriculteurs et agro-éleveurs, - la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques durables et rentables de maraîchage, de culture pluviale et d'arboriculture - la formation des agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux - la formation des membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques de production - installation des boutiques d'intrants agricoles
2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables(surtout ouadis)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - ensablement des ouadis et autres sols cultivables - dégradation des sols résultant de la destruction des couvertures végétales 	<ul style="list-style-type: none"> - réduction de plus en plus voire disparition des activités agricoles - désertification de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> - présence des partenaires d'appui technique et financier à la protection des ouadis et à l'utilisation durable 	<ul style="list-style-type: none"> - formation des agriculteurs membres des organisations sur les techniques de fixation des dunes et de lutte anti-

		-forte érosion éolienne et hydrique des sols de cultures due aux mauvaises pratiques culturales et d'irrigation - implantation de certains puits pastoraux dans les ouadis ayant de grande valeur agricole		des sols de culture	érosive - fixation des dunes autour des ouadis à l'aide des espèces végétales appropriées - pratique des techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Echelle zonale	- insuffisance et dégradation du pâturage - manque de pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination - non durabilité et faible capacité d'abreuvement des puits pastoraux traditionnels - insuffisance des puits pastoraux modernes - refus de vacciner les animaux par certains, - exposition des cadres des animaux, élevage sentimental, etc.) - manque d'organisation des agriculteurs - faibles connaissances sur les techniques d'élevage rentables ; - faible encadrement technique - sécheresses successives	- pauvreté croissante (baisse des revenus) des éleveurs - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance surtout au moment où les vaches sont en gestation - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté en termes de résistance aux épizooties, aux conditions du milieu - volonté des éleveurs à continuer à produire - possibilités d'amélioration de systèmes de production - abondance des espaces pastoraux - présence de Services d'Élevage (encadrement technique) et des partenaires d'appui technique et financier	- la mise en organisation des éleveurs - la formation des éleveurs sur les techniques d'élevage durable et rentable, - la construction des parcs de vaccination de bétail - la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne et réalisation d'autres, - la formation des auxiliaires d'élevage - la création des pharmacies vétérinaires - la production d'aliments complémentaires - la sensibilisation des éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organisation des campagnes de vaccination du bétail

2.1.2. Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- faible production agricole
- dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables
- baisse de la production animale

2.1.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc
- améliorer la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Des sécheresses successives	Echelle zonale	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile (pas de satisfaction des besoins alimentaires de base de population)	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la localité et la contribution des arbres à la restauration et au maintien d'un bon climat - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
2. La détérioration continue du climat	Echelle zonale	- coupe abusive et accélérée des arbres à des fins diverses - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux de surface et puits - détérioration de l'état de la santé humaine (chaleur excessive, etc.) - migration ou dissémination des faunes sauvages - diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité avec des effets néfastes sur les vaches en gestation (avortement)	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre les changements climatiques	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la localité et la contribution des arbres à la restauration et au maintien d'un bon climat - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels
3. Disparition des arbres/	Echelle zonale	-exploitation croissante des	- perte de la diversité et de la	- existence de Service	- sensibilisation sur l'intérêt

ressources en bois, végétation herbeuses		<ul style="list-style-type: none"> ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement individuel et collectif pour exploitation domestiques -pratique de l'agriculture sur brûlis -extension des superficies cultivées - surpâturage -coupe abusive des arbres -extension des villages -sécheresse, changements climatiques -feux de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> richesse floristique et faunique - détérioration du climat - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité -sécheresses récurrentes, baisse des productions agricoles, insécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> de l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi n°14 - réalisation des reboisements dans les espaces publics - réalisation des reboisements communautaires, reboisements individuels -sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques et lutte contre les feux de brousse,
4. Disparition des animaux sauvages	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales (arbres) -braconnage de la faune -changements climatiques - sécheresse - désertification -feux de brousse - dégradation voire disparition des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - perte de la diversité et richesse faunique 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le contenu des articles clés de la loi n°14 portant Régimes des forêts, faune et ressources halieutiques - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préservation de la diversité et la richesse faunique
5 .Dégradation Sols	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -surpâturages -déboisement anarchique -feux de brousse -poussée démographique -modification des systèmes fonciers -mutations sociales -sécheresse - érosion éolienne et hydrique - mauvaises pratiques culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de Service de l'Environnement et de l'ONDR -présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture

		- relief accidenté par endroit			
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Echelle zonale	- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux modernes - feux de brousse, destruction des arbres, érosive éolienne et hydrique (des sols) - ensablement progressif de certains forages et puits pastoraux, des points d'eau naturels - sécheresse, pluviométrie insuffisante et irrégulière, changements climatiques - pollution d'eau (forages, puits traditionnels, puits pastoraux, nappe phréatique)	- pannes successives de certains forages et puits pastoraux - retour à la consommation d'eau non potable en cas de panne plus ou moins longue du forage - persistance des maladies hydriques - changements climatiques - migration ou dissémination des faunes sauvages terrestres et aquatiques - perte de la diversité et de la richesse faunique	existence de Services de l'Environnement et de l'Hydraulique villageois et pastorale - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement, du code de l'eau	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le code de l'eau - sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion durable et rationnelle des ressources en eau - formation des membres des comités de gestion des forages et puits pastoraux
7. Désertification accélérée	Echelle zonale	- la diminution des pluies - l'abattage excessif des arbres à des fins diverses - l'agriculture itinérante sur brûlis - le surpâturage - sécheresse	- diminution croissante des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat - appauvrissement des sols - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - vie dans un contexte écologique difficile et très	- existence de Service de l'Environnement - présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	- Sensibilisation de la population pour une préservation, gestion et utilisation durable et rationnelle de leurs terres et ressources en eau
8- Inexistence des initiatives des activités touristiques	Echelle zonale	- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio-économique et culturel due au manque de sensibilisation	- manque de protection/ dégradation et perte des potentiels touristiques	- existence des potentiels sites touristiques - présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui	- sensibilisation sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme - identification et aménagement des sites touristiques

2.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat
- la dégradation des sols

- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée
- les activités touristiques inexistantes

2.2.3: Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
Enclavement de la sous-préfecture	Echelle zonale	-Manque des pistes aménagées - manque d'appui en matière de désenclavement	-multiplicité des pistes -ensablement des habitations, des infrastructures socio-sanitaires réalisées, des espaces cultivables et pastoraux -facilité d'égarement des voyageurs -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs		Réalisation des aménagements des pistes par des reboisements et plaques d'orientation
Faible couverture de Sous - préfecture en marchés locaux	Echelle zonale	-manque de volonté et d'initiatives locales - Manque d'aménagement des pistes - faible consommation locale des produits commercialisés et commercialisables - faible pouvoir d'achat des paysans - faible fréquentation des marchés locaux existants par les commerçants extérieurs	-difficulté à écouler mêmes les insuffisants produits maraîchers -accès difficile aux denrées alimentaires surtout céréales	-Nombre important du cheptel -positionnement stratégique de la sous-préfecture par rapport à la ville de Mao, de Noukou, etc.	-mise en place des comités de gestion et formation des membres des comités - Aménagement des hangars en matériaux durables - création et
Faible développement des activités artisanales	Echelle zonale	-manque d'organisation des artisans - Faible présence des établissements des microcrédits -respect des principes de la religion musulmane en matière de crédit - difficulté de trouver des matières premières	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité - non amélioration des revenus des artisans	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	- mise des artisans en groupements socioprofessionnels - formation des artisans membres de l'organisation sur la bonne gestion d'entreprise artisanale - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture

Faible progression des activités commerciales	Echelle zonale	-manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement -non aménagement des pistes -faible animation des marchés locaux existants - faible présence des établissements de microcrédits	- détérioration des revenus des commerçants - disparition de certaines activités commerciales - accroissement des dépenses de transport	- nombre important du cheptel -demande réelle et régulière des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité - besoins de consommation élevés	-mise en organisation des commerçants - la formation des commerçants sur les techniques de bonne gestion d'une entreprise commerciale - plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits
-----------------------------------------------	----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- l'enclavement de la zone
- l'insuffisance des marchés locaux
- les activités artisanales peu développées
- les activités économiques peu développées

2.3.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- désenclaver la Sous - Préfecture par l'aménagement des pistes ;
- promouvoir les activités économiques de la Sous - Préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures économiques

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariage précoce des filles - grossesses rapprochées - Insuffisance de la sensibilisation des Populations sur les techniques et pratiques préventives - difficulté d'évacuation rapide des patients -faible couverture sanitaire - consommation d'eau non potable 	<ul style="list-style-type: none"> -cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des centres de santé et du personnel -existence des ambulances au district sanitaire de Mao non éloigné de la sous-préfecture -subvention des soins (soins gratuits) -présence des partenaires d'appui matière de santé (PAM, UNICEF, ACF, MDM,etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation de la population sur l'importance de fréquentation des centres de santé et la CPN etc.. - formation d'autres matrones -appui aux activités génératrices des femmes membres des groupements - construction et équipement des centres de santé - formation du personnel soignant
2. Faible accès à l'eau potable	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable -panne récurrente des pompes de forages -croissance démographique 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du temps de travail des femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des forages et réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène - défécation à l'aire libre d'assainissement - mauvaise gestion des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> - la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement - avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées - formation des relais communautaires en techniques d'imprégnation - sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt d'utilisation des latrines
Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - poids des pesanteurs socioculturelles -Méconnaissance des 	<ul style="list-style-type: none"> -fréquents et croissants cas d'infection par le VIH/SIDA - nombre croissant des 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des centres et personnel de santé, de district et délégation 	<ul style="list-style-type: none"> -Information et sensibilisation de la population sur les dangers

		personnes infectées - faible pouvoir économique/pauvreté chez les femmes libres - refus d'utilisation des préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST - faible sensibilisation sur le VIH/SIDA et IST	orphelins/veuves - pauvreté croissante	sanitaires - existence de point focal de lutte contre le VIH/SIDA, - présence des partenaires d'appui matière de santé (UNICEF, etc)	du VIH/SIDA et des IST/MST - implication des chefs religieux, traditionnels et de ménages dans l'information et la sensibilisation
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- faible accès à l'eau potable
- propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.3: Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer la couverture sanitaire de Sous - préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et d'assainissement, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé ;
- faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation ou la réhabilitation des forages, la création des comités de gestion des points d'eau, la formation et la sensibilisation des membres desdits comités sur l'hygiène et l'assainissement ;
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST, la formation des pairs éducateurs)

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -manque des salles de classe en matériaux durables -absence des points d'eau et latrines dans les établissements - des établissements scolaires non clôturés -manque d'équipement - - absence de bibliothèque -insuffisance notoire/manque des enseignants qualifiés -absentéisme de certains enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études 	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation -existence de Service d'encadrement -existence des partenaires d'appui -bonne capacité des parents de mobiliser les fonds surtout s'ils décident - existence des enseignants formés non intégrés 	<ul style="list-style-type: none"> - formation du personnel enseignant -construction et équipement des salles de classe - réalisation des forages et latrines dans les établissements scolaires
2. Faible scolarisation des enfants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -faible sensibilisation sur l'utilité de l'école -pesanteurs socioculturelles et religion -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques et autres travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - faible développement socio-économique et culturel -gestion irrationnelle et non durable des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre important d'enfants scolarisable - présence des services d'encadrement (Délégation et Inspection de l'Education, etc) - présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives -désintéressement de la jeunesse -poids des pesanteurs socio-culturelles, religion - ignorance, pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - jeunes moins cultivés - baisse de niveau - pas d'échanges d'expériences - disparition de certaines valeurs culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et culturelles - sages - vestiges - chefferie traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des jeunes et parents sur le sport, les cultures et le sport - création des équipes de foot ball - l'aménagement et l'équipement des terrains de sports - formation des membres des équipes de foot ball
4. Fréquent et massif exode rural	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible production agropastorale locale 	<ul style="list-style-type: none"> - villages vidés des bras valides 	<ul style="list-style-type: none"> -Présence des partenaires d'appu, des 	<ul style="list-style-type: none"> - promotion et valorisation des manifestations

		<ul style="list-style-type: none"> - faible progression des activités commerciales dans le milieu - conditions naturelles contraignantes - manque d'infrastructures socioculturelles et sportives - faible scolarisation des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - abandon des femmes et des enfants - économie locale décroissante - pauvreté, oisiveté, déperdition sociale 	services d'encadrement technique (ONDR, Elevage, Education, Alphabétisation, Culture et Sport, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> culturelles et sportives - Promotion des AGR etc) -sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'école pour eux et leur société
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible/manque de scolarisation des enfants de deux sexes (refus de scolariser les enfants) - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation -mariage précoce des filles - pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection 	<ul style="list-style-type: none"> -existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des adultes de deux sexes pour leur inscription au cours d'alphabétisation - Création, construction et équipement d'un centre d'alphabétisation pour l'encadrement efficace des inscrits

2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- faible scolarisation des enfants
- fréquent et massif exode rural
- nombre très important et croissant des analphabètes
- faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants de la Sous - préfecture par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignants et des responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc.....

- Promouvoir les activités culturelles et sportives par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de foot – ball, par la formation des membres des équipes de foot – ball, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc....
- Promouvoir l'alphabétisation des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, enfants, etc)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - poids des pesanteurs socio-culturelles -perception archaïque du rôle de la femme - poids de la religion Islam -manque d'organisation et lutte des femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre à tous les niveaux - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins 	<ul style="list-style-type: none"> -- implication et la participation des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement - sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, - sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation
2. Surcharge des femmes par divers travaux	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - manque/insuffisance des matériels d'allègements (moulins, batteuses, décortiqueuses, matériels agricoles modernes) - difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe due au manque - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> -fragilité de la santé des femmes -réduction de l'espérance de vie des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des partenaires d'appui pour l'installation des moulins et des forages, la construction et la vulgarisation des foyers améliorés, etc 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des moulins - formation des femmes membres des groupements sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
3. Analphabétisme élevé chez les femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes , du centre d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité 	<ul style="list-style-type: none"> - faibles visites de Consultation prénatale -non respect des règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement, de bonnes pratiques alimentaires -mauvais suivi de la santé des enfants -faibles capacités pour bien conduire des groupements 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des femmes en âge d'alphabétisation - bonne volonté des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des chefs de ménages et femmes en âge d'alphabétisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes -installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer au service d'alphabétisation pour l'affectation des agents alphabétisateurs

4. faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible organisation des femmes en groupements dynamique -insuffisance des moyens financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus 	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des femmes à la création des groupements dynamiques - renforcement des activités génératrices des groupements féminins par des formations et l'amélioration des équipements techniques (maraîchage, petits commerces ; achat et vente des produits agricoles, élevage des petits ruminants et de volailles, etc)
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces -pesanteurs socioculturelles -préjugés négatif sur l'éducation des filles -mariage précoce -religion 	<ul style="list-style-type: none"> -fort taux d'analphabétisme des femmes - difficultés d'accouchement des filles mariées précocement 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles puis pour leur envoi massif et soutien permanent des filles sans distinction de sexes à l'école
6. Une insécurité alimentaire permanente	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -sécheresses successives -forte dépendance à l'égard du marché/faible production céréalière des ménages locaux -vulnérabilité et pauvreté des ménages -insuffisance des structures de stockage des céréales -faible diversification agricole et des activités génératrices des revenus - 	<ul style="list-style-type: none"> -enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris -santé fragile des femmes et des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA, -existence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place des banques céréalières communautaires -amélioration des matériels agricoles et techniques culturales ainsi que les techniques d'élevage -réalisation des cultures maraîchères - sensibilisation sur la prévention et la gestion des crises alimentaires

7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - pratiques nutritionnelles inadéquates -pratiques d'allaitement maternel inadéquat - prévalence des maladies diarrhéiques, 	<ul style="list-style-type: none"> -fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles -Existence de Service Social et, District - présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des cultures maraîchères et de plantation d'arbres fruitiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....)
- surcharge des travaux domestiques des femmes
- analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- une insécurité alimentaire permanente
- une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l'implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants et d'elles mêmes, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, l'installation des ateliers de coutures

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance - Mauvaise gestion administrative et des ressources financières et matérielles - mauvaise compréhension de la vie associative - Faible niveau de collaboration entre les OP -faibles capacités techniques en matière de bonne gouvernance des associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance des partenaires - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) et partenaires d'appui - Vulgarisation de l'approche participative dans les programmes de coopération et projets d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur la bonne gestion des ressources d'équipe -la formation des responsables des associations et groupements en techniques et pratiques de bonne gouvernance d'une association, sur la vie associative, les techniques de mobilisation et de bonne gestion des ressources
2. mauvais règlement des conflits	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité 	<ul style="list-style-type: none"> - persistance des conflits intercommunautaires dans le milieu - dégradation de la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur l'importance de la justice sociale équitable et la cohésion sociale pour le développement local - sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - formation des chefs de village sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
3. Vol récurrent de bétail	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - l'insuffisance des agents de sécurité et d'organisation sociale - la complexité de certains hommes de la localité - la divagation des animaux surtout pendant la nuit en brousse 	<ul style="list-style-type: none"> - baisse des revenus des éleveurs -dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> -présence des autorités administratives et de service de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaidoyer auprès de l'administrative pour la sanction effective des voleurs de bétail

2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- mauvaise gouvernance locale
- mauvais règlement des conflits sociaux

2.7.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage les axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale par la création des comités de gestion de conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et la cohésion sociales, la formation des responsables des associations et groupements, et des autorités traditionnelles sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance, etc,

III- SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour la zone est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	<ul style="list-style-type: none"> faible production agricole dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables baisse de la production animale (gros et petit élevages) ; 	<ul style="list-style-type: none"> accroître la production agricole ; améliorer la production animale ;
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> la détérioration continue du climat la disparition des ressources en bois; la disparition des animaux sauvages la dégradation des sols la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique la désertification accélérée les activités touristiques inexistantes 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer durablement les ressources naturelles disponibles ; promouvoir les activités d'écotourisme.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> l'enclavement de la sous-préfecture l'insuffisance des marchés locaux les activités artisanales peu développées les activités économiques peu développées les activités touristiques inexistantes 	<ul style="list-style-type: none"> désenclaver les zones ; promouvoir les activités économiques des deux zones ;
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme faible accès à l'eau potable propagation du VIH/SIDA et IST 	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la couverture sanitaire dans la zone; faciliter l'accès à l'eau potable ; lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> précarité des conditions d'étude faible scolarisation des enfants fréquent et massif exode rural nombre très important et croissant des analphabètes faible développement des activités sportives et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents ; promouvoir l'alphabétisation des adultes dans la zone
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....) 	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)

	<ul style="list-style-type: none"> • surcharge des travaux domestiques des femmes • analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles • faible/manque de développement des activités génératrices des femmes • une insécurité alimentaire permanente • une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes 	
Gouvernance-Paix -Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants • La persistance de l'injustice sociale • Le vol de bétail 	Promouvoir la bonne gouvernance locale

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, la population de la zone de Bouronkou a retenu par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

4.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							A n 1	A n 2	A n 3	A n 4			
Accroître la production agricole	Réalisation des cultures maraichères(81 grpts)	64,8 ha soit 0,8 ha par gpt	Koppoï fizigui Koppoï Madarnga 1 TchiéDirdanga 2 Toui Chaweï 1 Toui Mallaga Toussou1 Woudili Ninigam Bouronkou 1 Tchié koukoul Chaweï 2 Maguiyanga Tossi Guenitroma Arkiney Djigueni Gal-fone Bouronkou 2 Dile 2 Kourgali 1 Kakari Korekoul	mix de koppoï « AL-HAMDOUL » « Rahama » « Machala » « Moutaffa » « Al-Foursa » « Salam » « Djemil » «Al-Nassour » « Al-Foursa » «Chaikourane » « Mahadara » « Marhaba » « KikiNassaraga » «WalaHamad » « Chedid » «Salam » « Lafoga » « Rahama » «Rahama » «AL-Afia » «Kourtourom » «AL-Nadjoum » «Sabour »	222871500 soit 2 751 500 par projet	40500000 soit 500 000 par projet	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL- GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		

			Tefidrossou Manawadji Dar-salam Dizinga Bouronkou Ab-Gaou Gueni Bouronkou Dizinga Armanga Kakari Koppoï Kalerom Kountougui Bormanga Ngourtou Djagara Yougoumi Goranga Yougoum Koppoï Salé Tchariga Tchié Babanga Yougoum Fringa Ankourdjallaï Tchié Dirdanga N'gailo Wachangaye Tchié Abanga Tchié Babanga Bouryounga Koppoï Mouna-Mouna Drougou Kaourom Tossi Boula Boro Am-Herye Wolorom Boulo-Boro Kalla-Kidege Kakari Bouronkou 1 Kalerom Ab-Gaou 2 Ab-Gaou 1	«Al-Foursa» «Bouri-Tefibouh» «Bakourom » «Al-Sabour» «Choukonga » «Choukrane» «Datouromou» «Maraye» «houkougou» «AADK » «AL-Hamdou » «Daoutrone » «Awordé» « HACK » «Maraif» «Karawol» «Waragal» «Deougou» «Guelilon» «Dar-salam» «Babal-Her» «Hatif» «Salam» «ISTIFAC» «Salam» «MADAME» «AL-ADALA» «AL-FATA» «Datey» «Nassour» «AL-Djama» «Soulou» « Solidarité » « AL-ISTIFAK » « NASSA BRINE » « BAWABA » « Bou-Eroum » « MACHALAOU» « Machalaou » « Maradjiline » «An-Nadjaha » «Kala Dountou» «Raha » « mix Al-Nadje » « Rahama »										
--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

			Tossou 2 Yougoum Lifanga Ninigam 1 Marafie Dari Marafie Tchié Awordé Molofranga Kanka mari Marafie bougar Madarnga	«Al-Hougane » «Salam » « Al-Salama » « Chatre » «Dara-Salam » «Djamal » « Al-Nadafa » « Al-Nima » « Salamat » « Madarou » « Koudou-Kankama » « Al-Amir » Gpt "AL-HAYA"									
Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	1 séance	Echelle zonale	ADZ, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	3 295 400	300 000	X					FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
Installation d'une boutique d'intrants et matériel agricoles	4 boutiques	Echelle zonale(Bouronkou ; Toussi ; Koppoy ;Tefidroussou)	ADS, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADZ	74000000 soit 18 500 000 par boutique	10400000 soit 2 600 000 par boutique	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE			
Installation et vulgarisation des champs Ecoles dans les villages	12 champs écoles soit 3/an	Echelle zonale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS, et ONDR	1 260 200	450 000	X	X	X	X	ONDR/ PNSA			
Réalisation de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	1 visite	Echelle zonale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	2 230 400	780 000				X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,			
Formation des agriculteurs membres des groupements sur les techniques de production	2 séances	Echelle zonale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	2 450 000	250 000	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France			

	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Echelle zonale	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs et ADS	765000	250 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Production et vulgarisation des semences améliorées	139 villages	Echelle zonale	ADS, Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	950000	300000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
Améliorer la production animale	Réalisation des puits pastoraux	6 puits	Arkiney Magaraff Menegué Ab-Gaou Chouwei Koumagali 1	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	120000000 soit 20000000 par puits	10500000 soit 1750000 par puits	X			X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, PROHYPA		
	Réhabilitation des puits pastoraux	5 puits	Tefidrossou Kakari Bouronkou Dilé Yougoum	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	15000000 soit 3000000 par puits	5000000 soit 1000000 par puits	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, PROHYPA		
	Elevage des chèvres(42 grpts)	2520 chèvres	Kakari MarWoW Ankourdjallaye Bili-Douri Souilly Wouchangai Tchié Toui Kakari Mouna-Mouna Drougou Ménégué I Ham-Here II Kaourom Boula Biri I* Boula-Boro Wolorom Yougoumi I Boulo-Boro Bouronkou	Grpt Ag et Elev Grpt Ag et Elev Grpt Ag et Elev Grpt Ag et Elev Grpt Ag et Elev Grpt Ag et Elev « BAWABA » « Boudouchidann eye I » « Telélibou » « Bou-Eroum » « Al-Fadil » « Machalaou » «An-Nadjaha» «Nassour » «Kala Dountou »	50400000 soit 1 200 000 par projet	23100000 soit 550 000 par projet		X		X	Société Islamique SAFI de Mao		

			N'gourdjoufon Baga Yibeli Djagara Koulo-Bidi Yougoumi Goranga KalaKidege Kakari Ab-Gao 2 Ab-Gaou 1 Tossou 2 Ninigam 1 Yougoum Lifanga Ninigam 4 Tchié Dirdanga N'gailo Wachangaye Tchié Abanga Bouryanga Marifie Dari Tchié Awordé Molofranga Kanka Mari Marafie Bougar	«Hack » «Deguilanga » « Datron » «Waragal » « Al-Sabour » « Deougou » « Raha » «Al-Nadje» «Salam » « Al-Salama» «Chatre » « Djamal » « Dara-Salam » « Choukrane » « Al-Dala » « Al-Fata » « Datey » « Nassour » « Soulou » « Al-Nadafa » «Al-Nima » « Salamat» « Madarou» « Boudou kankama» « Al-Amir »									
Organisation des campagnes de Vaccination des animaux	8 campagnes de vaccination	Echelle zonale	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs, ADS	1210 000 par an	400000 Par an	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA, Autres			
Alimentation des bétails en tourteaux, sons de céréale	20 tonnes soit 5/an	Echelle zonale	Gpt des Agriculteurs et Eleveurs	3550000	1200 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA,			
Formation des Auxiliaires d'élevage	1 séance	Echelle zonale (Bouronkou et Koppoy)	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADZ	6 953500 soit soit par site	2 150000 soit par site	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, ETAT, FONAP, Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,			

	Création d'une banque vétérinaire communautaire	02	Echelle zonale(Bouronkou et Koppoy)	-Gpts des Agriculteurs et Eleveurs, ADZ	soit 6 953500 par Banque Vétérinaire	soit 2 150 000 par Banque Vétérinaire	X	X	X		FAO, PNSA, ACF, FONAP, FSD, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	18. Installation des parcs de vaccination	9 parcs de vaccination	Nguélia Bouronkou Kakari Koppoï Yougoum N'gaïlo Tchié Koukoul Maguiyanga Tefidrossou	Gpts des Agriculteurs et Eleveurs	14040000 soit 1 560 000 par parc	4950000 soit 550000 par parc	X		X		FAO, PNSA, ACF, , FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Total												

4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							A n 1	A n 2	A n 3	A n 4			
Gérer durablement les ressources naturelles disponibles	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des écoles(35	1750 plants soit 50/an/ APE	Bouronkou ;Woussou 1 ;Woussou 2 ;Toukouli ;Bouronkou ;Maguiyanga ;Del étagamé ;Toussou Nguélia ;TchiéKouko	APE/ODV	35000000 soit 1000000 par an par école	7000000 soit 200 000 par an par école	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade		

	écoles)		ul 1 ;Tchié Koukoul ; TchiéTouh 1 Tchié Babanga Dirdega 1 ;Madarga Binda ;Téléleriga Tchouraga ;Kountoug ui-Bormiaga ; Magarafi ;Mouna Mouna- Koukomi Guenitroma Tefidroussou ;Bagai 1 ;Ngaïlo ;Kakari ;Nini gam ;Yougoum 1 Yougoumi ;Hadariyan ga ;Koppoy Tossi ;Tchié Madarga Digueïri ; Ab-Gaou ; Blaboro ; Dilé ; Mouna-Mouna Dorgou								de Farncce)		
	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des centres de santé(17 CS)	850 plants soit 50/an/ COSAN	Bouronkou Maguiyanga Toukouli ;Nguélia Tchié Koukoul 1 Madarga ;Kakari Yougomi- Hadariyanga Yougoum 1 ;Binda Téléleriga ;Koppoy Tchouraga ;Ngaïlo Digueïri ;Bourondou ; Tefidroussou	COSAN/ODV	17000000 soit 1000000 par an par centre de santé	3400000 soit 200 000 par an par centre de santé	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de Farncce)		
	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des marchés	500 plants soit 50/an/ CGM	Bouronkou ;Koppoy Maguiyanga ;Nguélia ;Délé 1 ;Toukouli Kakari ;Yougoum 1 Tefidroussou ;Télérig a	CGM/ODV	10000000 soit 1000000 par an par centre de santé	2000000 soit 200 000 par an par centre de santé	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de Farncce)		

Installation des pépinières	9 pépinières	Bouronkou Kakari Ninigam Koppoy Ngailo Tefidroussou TchiéBabanga TchiéKoukoul 1 Toussi	Grpt Ag et Elev	18995850 soit 2 110 650	3150000 soit 350 000	X					FSE/Etat, PADL- GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FONAP		
Reboisement communautaire (139 villages)	15600 plants soit 100 plants plants/village par an	Echelle zonale	ODV,ADZ de chaque village	10237500 0 soit 2 625 000 par village	16575000 soit 425 000 Par village	X	X	X	X		FSE/Etat, PADL- GRN/UE, FONAP,		
Fixation des dunes de sable autour des ouadis	31200 plants soit 200 plants par ouadi par an	Echelle zonale	Exploitants des ouadis et chefs de village avec la Coordination de l'ODV/ADS	10237500 0 soit 2 625 000 par village	16575000 soit 425 000 Par village	X	X	X	X		FSE/Etat, PADL- GRN/UE, FEM- PNUD		
Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	Echelle zonale	Grpts féminins et ADZ cités ci-dessus	10597500	1000000	X					FSE/Etat, FSD FEM- PNUD		
Reboisement par groupements féminins(26 grpts)	10400 plants soit 100 plants par an par grpt féminin	NgailoArkiney 1 Arkiney 2 Kakari Koppoï Tchié Babanga koppoï Youngoum Tefidrossou Dilé 1	Grpt Fmes Grpt Fmes Grpt Fmes Grpt Fmes « RAHA » « Al-Nadja » «Al-Nassour» «Lagouna »	41600000 soit 1600000 par an par gpt	5200000 soit par 200000 par an par gpt	X	X	X	X		FSE(Etat), FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats- Unis		

			N'gaïlo Bouronkou 1 Bouronkou 2 Bouronkou- Bougal Yougomi Ab-Gaou Koudoumou Tefidrossou Gouyouki Armanga Koulo-Bidi Billi-Diri Digueiri Yougoum Magaral Kalerom	« Dar-Salam » « Al-Nadja » « Al-Watane » «Al-Foursa » «Tofoguié » «Raha» «Al-Foursa » «Marhaba» «Al-Salam » « Nassara » «Cherebe » «Al-Djama » «Al-Djama » « Al-Afia » « Aline» « Lagouna » « Assama » « Al-Foursa »							d'amérique,		
Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction et vulgarisation des foyers améliorés (2 femmes par groupement)	4 séances	Echelle zonale	Gpts féminins et ADS	12157500	1200 000	X	X	X	X	FSE(Etat), FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'amérique, FEM-PNUD			
Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle zonale	ADS/ODV	2 460 000	100 000		X			FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)			
Sensibilisation de la population sur les techniques et	4 campagn	Echelle zonale	ADS/ODV, Chef de	3 000 000 (soit	1000000(soit		X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis			

pratiques de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, la loi n°14	es		Cantonnement Forestier	950 000 par an)	250000 par an)					d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France), FEM-PNUD,		
Formation des membres des équipes de football sur les techniques de plantation et entretien d'arbres	1 séance	Bouronkou ;Koppoy Kakari ;Tossi Tefidroussou ;Ngaïlo Ninigam ; TchiéBabanga Tchié Koukoul 1	Bureau des équipes de football et ADS	3 117 000	250 000	X				FONAP, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France), FEM-PNUD,		
Reboisement par les équipes de football autour de terrains de football	1200 plants soit 50 plants par an	Bouronkou Koppoy ;Kakari Tossi ;Tefidroussou Ngaïlo ;Ninigam Tchié Babanga Tchié Koukoul 1	Bureaux équipes de football et ADS, Cantonnement Forestier	26280830 (soit 6 570 280 par an)	12000000 (soit 3000000 par an)	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de France)		
Reboisement par les groupements masculins/mixtes	32800 plants soit 100 par an par gpt	Koppoï fizigui Koppoï Madarnga 1 TchiéDirdanga 2 Toui Chaweï 1 Toui Mallaga Toussou1 Woudili Ninigam Bouronkou 1 Tchié koukoul Chaweï 2 Maguiyanga Tossi Guenitroma Arkiney Djigueni Gal-fone	mix de koppoï « AL-HAMDOUL » « Rahama » « Machala » « Moutaffa » « Al-Foursa » « Salam » « Djemil » «Al-Nassour » « Al-Foursa » «Chaikourane» « Mahadara » « Marhaba » « KikiNassaraga» «WalaHamad» « Chedid » «Salam» « Lafoga » « Rahama» «Rahama»	soit 1600000 par an par gpt	soit 200000 par an par gpt	X	X	X	X	FSE/Etat, , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSE/Etat		

			Bouronkou 2 Dile 2 Kourgali 1 Kakari Korekoul Tefidrossou Manawadji Dar-salam Dizinga Bouronkou Ab-Gaou Gueni Bouronkou Dizinga Armanga Kakari Koppoï Kalerom Kountougui Bormanga Ngourtou Djagara Yougoumi Goranga Yougoum Koppoï Salé Tchariga Tchié Babanga Yougoum Fringa Ankourdjallai Tchié Dirdanga N'gaïlo Wachangaye Tchié Abanga Tchié Babanga Bouryounga Koppoï Mouna-Mouna Drougou Kaourom	«AL-Afia» «Kourtourom» «AL-Nadjoum» «Sabour» «Al-Foursa» «Bouri- Tefibouh» «Bakourom » «Al-Sabour» «Choukonga » «Choukrane» «Datouromou» «Maraye» «houkouga» «AADK » «AL-Hamdou » «Daoutrone » «Awordé» « HACK » «Maraif» «Karawol» «Waragal» «Deougou» «Guellilon» «Dar-salam» «Babal-Her» «Hatif» «Salam» «ISTIFAC» «Salam» «MADAME» «AL-ADALA» «AL-FATA» «Datey» «Nassour» «AL-Djama» «Soulou» « Solidarité » « AL-ISTIFAK » « NASSA									
--	--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

			Tossi Boula Boro Am-Herye Wolorom Boulo-Boro Kalla-Kidege Kakari Bouronkou 1 Kalerom Ab-Gaou 2 Ab-Gaou 1 Tossou 2 Yougoum Lifanga Ninigam 1 Marafie Dari Marafie Tchié Awordé Molofranga Kanka mari Marafie bougar	BRINE » « BAWABA » « Bou-Eroum » « MACHALAOU » « Machalaou » « Maradjiline » «An-Nadjaha » «Kala Dountou» «Raha » « mix Al-Nadje » « Rahama » «Al-Hougane » «Salam » « Al-Salama » « Chatre » «Dara-Salam » «Djamal » « Al-Nadafa » « Al-Nima » « Salamat » « Madarou » « Koudou- Kankama » « Al-Amir »									
Promouvoir les activités d'écotourisme	Aménagement des sites touristiques	1 site éco-touristique	Echelle sous-zonale	Comités de Développement de l'écotourisme	2 100 500	200 000			X		FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Sensibilisation sur l'importance de l'écotourisme	4 campagnes	Echelle zonale	Comités de Développement de l'écotourisme, ADZ	1200000 soit 300000 par an	400000 soit 100000 par an	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France)		
				Total									

4.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, TRANSPORT, CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, ARTISANAT, ETC.)

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							A n 1	A n 2	A n 3	A n 4			
Désenclaver la zone	Matérialisation des pistes par des plaques	139 plaques	Echelle zonale	ODV, ADS	300000 par village	150000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, autres à identifier		
	Matérialisation des pistes par reboisement	6950 plants soit 50 par piste au niveau d'un village	Echelle sous-préfectorale	ODV, ADS	850000	350000					FSE/Etat, autres à identifier		
Promouvoir les activités économiques de la zone	Installation des boutiques de divers produits (8 grpts)	8 boutiques	Koppoï Toui Bouronkou Soully Marwow Kalerom Ninigame 4 Yougoum Pont Belilé	« AL-Salam » Grpt Commerçants Grpt Commerçants Grpt Commerçants Grpt Commerçants « Daoutrone » « choukrane » « Guelilon »	6000000 soit 750 000 par boutique	2800000 soit 350 000 par boutique	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Commerce des chèvres et moutons (6 grpts)	285	Kouroumou Bili-Douri Kakari Bili Douri Kallaty 1 Bouronkou 3	Grpt Commerçants Grpt Commerçants Grpt Commerçants Grpt Commerçants Grpt Commerçants « Rahama »	5700000 soit 950000 par projet	2700000 Soit 450000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		

	Commerce des bœufs et Chameaux(7 grpts)	45	Koppoï Tossi Am-Herye Am-Here III N'gourtou Bouronkou 3 Kalerom	«AL-ISTIFAK» «MACHALAOU» «Maradjiline» «Boulayalaye » «Karawal» «Solidarité» «Al-Hougane»	13440000 soit 1920 000 par projet	5600000 soit 800000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Achat, stockage et vente de mil, maïs(13 grpts)	3900 sacs	Koppoï Kakari Am-Here II Bouronkou Kountougui Bormanga Salega Katé-Katé Dombori 2 Dombori 1 Afiane Tefidrossou Bouronkou Kakari Koppoï	« AL-Hamdou » Grpt Commerçants « Télélibou » «Awordé » «Hack» « Maraif » « Al-Watane » «Taoune» «Al-Nadji» « Toudomssou» «Haoumoune» «Al-Nassour» «Solidaritel» «Datouronou» «Salama» «Al-Nadje» «Al-Hilal»	7800000 soit 600000 par projet	2600000 soit 200000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		

	Création d'une caisse mutuelle d'épargne et de crédit	02	Echelle zonale (sites : Bouronkou Koppoy)	Groupements Féminins et ADZ	3000000 soit 1 500 000	1350000 soit 675 000		X	X	X	Bailleurs à identifier		
	Aménagement des hangars en matériaux durables dans le marché (10 marchés)	10 aménagements	Bouronkou Koppoy Maguiyanga Nguéïa Délé 1 Toukouli Kakari Yougoum 1 Tefidroussou Télériga	Comité de Gestion du marché	33455000 soit 3345500 par aménagement	8363750 soit 836375 Par aménagement	X		X		Etat et autres à identifier		
	Installation des ateliers de menuiserie	02	Echelle zonale (Bouronkou, Koppoy)	Groupement des Menuisiers et Maçons et ADZ	1906000 soit 953 000	860000 soit 430 000			X		, FSD (Ambassade de France), FONAP,		
	Formation sur la maçonnerie	1 séance	Echelle zonale (Bouronkou, Koppoy)	Gpt des Menuisiers et Maçons et ADZ	soit 875 450	soit 290 000	X				FSD (Ambassade de France), FONAP,		
Total													

4.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	A n 1	A n 2	A n 3	A n 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer l'accès à l'eau potable	1. Installation d'un mini château d'eau	02	Koppoy Tefidrossou	CG/ODV	30000000 soit 15000000 par projet	10000000 soit 5000000 par projet		X			UE, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF		
	Installation d'un forage	114 forages	Kakari 3 ; Souilly ; Kourmou ; Bili-Diri ; MarWow ; Ngourty 1 et 2 ; Ngourtou ; Bourondi ; DerbalLabaneBourgri ; Fouskey ; Kougra ; Amheyeri ; Digueiri ; Bourgami ; Am-Hadjer 1, 2 et 3 ; Ab-Gaou ; Deletagamé ; Woteli ; Chowei	CG/ODV	171000000s soit 1 500 000 Par forage	17100000 soit 150.000 par projet	X				Délégation de l'Union-Européenne , UNICEF, SIF		

			1 et 2 ; Tchié Touwi ; Tchié TouMalanga ; Boukamari ; Toussou 2 ; Wolorom ; Boula-Biri ; Ndfone ; DiriTchiéliga ; Bouroukou- Ologa ; TchiéTouwouma I MHT NOUR ; Tchié Touh 1 ; Tchié Owordé ; Bougorei ;Yéziri 2 ; Yéziri Adjayanga ; Bouronkouni ; Woutchoangaï 1 et 2 ; Madarnga2 ; Diedéga 1 ; Tchié Kalaté 1 et 2 ; Tchié Babanga ; Tchié Koukoul 2 et 3 ; Madarga Djibourouga ; Wolinga ;Kizedé ; Mawouri ; Mawou ; Binda ; Mouna-Mouna Tchouraga ; Telelenga ;Bind aï ; Katé-Katé ; Magaraf 1 et 2 ; Magarafi 1, 2 et 3 ; Boulo-Bidi ; Boudou-Youga ;								
--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

			<p>Domor 1 et 2 ; Kokomi ;Mouna- Mouna bodi ; Diké 1 et 2 ; Outmanga ; OlomiMiyakounf ou ; Ardjaga 1 et 2 ; Diguiga 1 et 2 ; Douwouyou ; Arkiney 1 et 2 ; Bagai 1 et 2 ; Yougoum Molofringa ; Yougoum Fériga ;Yougou m –Olomidinga ; Yougoum- Kalkoudinga ; Yougoum- Gourouga ; Yougoum-Bili- Diri ; Yougoum- Firouga ;Yougou m-Targa ; Koppoy-Tinga ; Kouroumanga ; DilliDiri ;Marwow ; Mougoumi 2 ; Ninigam 1, 3 et 4 ; Arkoudjallaï 1, 2 et 3 ; Kala- Didé 2 ; Howo- Zenaga ; Boura ; Yissiri ;Armanga 3 ; Marwowo ; BouronkouTideg a ;Armanga- KouloBidi ;Bouy anga.</p>									
--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	Réhabilitation des forages en pannes	04	Ngaiïlo Blabiri Tchié Koukoul 1 Koppoï Trydiga	CG	600000 soit 150000 par forage	200000 soit 50000 par forage	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraul		
Améliorer la couverture sanitaire dans la zone	Construction et équipement des centres de santé	17	Maguiyanga Tchié Koukoul 1 Yougoum 1 Nguélia Yougomi- Hadariyanga Binda Télériga Tchouraga Ngaiïlo Toukouli Bouronkou Tefidroussou Digueïri Bourondou Koppoy Tchié Madaranga Kakari	COGES/ODV	1190000000 soit 70000000 par projet	soit 7000000 par projet	X		X		UNICEF, Etat et Autres		
	Sensibilisation sur l'hygiène assainissement et la fréquentation de centre de santé, santé de reproduction	4 séances de sensibilisation	Echelle sous- préfecturale	COGES/ADZ	3 801 680 (soit 950 420 par an)	400 000 (soit 100000 par an)	X	X	X	X	UNICEF, Etat		
	Formation des matrones	02 séances	Echelle zonale	COSAN, ADZ	1320000(soit 660 000 par an)	200000(soit 100000 par an)	X	X			MDM, UNICEF		
	Formation des responsables du COSAN sur les techniques	1 séance	Bouronkou Maguiyanga Toukouli ;Ngué li a ;Tchié Koukoul	COSAN, ADZ	660 000	100000	X				Délégation de l'Elevage et		

	de bonne gestion des centres de santé		1 ;Madarga ;Kakari ;Yougomi-Hadariyanga Yougoum 1 Binda ;Télériga Koppoy ;Tchouraga ;Ngailo Digueïri ;Bourondou ;Tefidroussou								d'Hydraulique/Etat, UNICEF		
	Réalisation des Latrines dans les ménages	11826 latrines	Echelle zonale	COGES, ODV/ ADZ	soit 250000 par latrine	soit 100000 par latrine	X	X	X	X	Bailleurs à identifier		
Lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA et IST	4 campagnes soit 8 par an	Echelle zonale	COSAN/ ADZ/ ODV	7000000 (soit 1750 000 par an)	400000(soit 100000 par an)	X	X	X	X	Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Formation des pairs éducateurs	1 séance	Echelle zonale	COSAN/ ADZ/ ODV	1450000	200000	X				Délégation de Santé, UNICEF,		
Total													

4.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée	
							An 1	An 2	An 3	An 4				
Améliorer les conditions d'étude des enfants	Construction et équipement des bâtiments de trois(03) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	35 bâtiments de deux(02) salles de classe	Bouronkou Maguiyanga Woussou 1 Woussou 2 Toukoul Bourondou Delétagamé Toussou Nguélia Tchié Koukoul 1 Tchié Koukoul 2 Tchié Touh 1 Tchié Babanga Dirdega 1 Tchié Madaranga Binda Téléleriga Tchouraga Kountougui- Bormiaga Magarafi Mouna Mouna- Koukomi	APE/ODV	1470000000 soit 42000000 par bâtiment	147000000 soit 4200000 Par bâtiment	X					UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
								X						
										X				

			hié ;Madarga ;Dig ueïri										
	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école sur 8 sites	04 campagnes	Echelle zonale	APE/ODV/A DZ	2 875 000(soit 718750 par an)	450 000(soit 125500 par an)	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat		
	Formation des responsables des APE sur les techniques de gestion participative d'une école	01 séance	Bouronkou Woussou 1 Woussou 2 Toukoul Bourondou Maguiyanga Delétagamé Toussou Nguélia Tchié Koukoul 1 Tchié Koukoul 2 Tchié Touh 1 Tchié Babanga Dirdega 1 Madarga ;Binda Télélerig ; Tchouraga Kountougui- Bormiaga Magarafi Mouna Mouna- Koukomi Guenitroma Tefidroussou Bagaï 1 ;Ngaïlo Kakari ;Ninigam Yougoum 1 Yougoumi- Hadariyanga Koppoy ;Tossi Tchié Madarga Digueïri	APE, ADZ	1050 000	300000	X				UNICEF, d'Amérique, Etat,		

Promouvoir les activités sportives et culturelles	Formation des responsables des équipes de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	01 séance	Bouronkou Koppoy Kakari Tossi Tefidroussou Ngäïlo Ninigam Tchié Babanga Tchié Koukoul 1	Bureau des équipes de foot bal et ADZ	799 000	200000	X	X			UNICEF, PAM, Etat,		
	Aménagement et équipement des terrains de foot bal	9 aménagements	Bouronkou Koppoy Kakari Tossi Tefidroussou Ngäïlo Ninigam Tchié Babanga Tchié Koukoul 1	Bureau des équipes de foot bal et ADZ	5452650 soit 605 850	900000 soit 100 000	X				FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
Promouvoir l'alphabétisation dans la zone	Construction et équipement en mobilier fourniture et didactiques d'un centre d'alphabétisation	02 centres d'alphabétisation	Echelle (2 sites :Bouronkou et Koppoy)	ADS /APE, IPEP	17280000(soit 8 640 000 par centre d'alphabétisation)	1 728 000 (soit 840 000 par centre d'alphabétisation)		X			UNICEF, PAM, Etat/Fond d'Alphabétisation,		
	Formations et équipements des jeunes désœuvrés et vulnérables sur divers métiers	01 séance	Echelle zonale	ADZ/ODV	5575840	400000			X		Etat, FONAP, FSD (Ambassade de France),		
				Total									

4.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	A n 1	A n 2	A n 3	A n 4	Bailleur potentiel	Début probable	Durée
Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables	Sensibilisation sur l'implication des personnes vulnérables (femmes) dans le développement et sur les pratiques néfastes	4 séances soit 1 séance/an	Echelle zonale	ADS /ODV, APE, COSAN	6651050	340000	X	X	X	X	Etat, PADL-GRN/UE, FSD (Ambassade de France),		
	Elevage des chèvres		Kakari Koppoï Ninigam 1	Grpt Fmes « RAHA » « AL-AFIA » « MARHABE » « AL-HILWA » «Al-Nadja »	600000	200000					SAFI de Mao, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Achat, stockage et vente de mil, maïs(13 grpts)	325 sacs	Koppoï Tefidrossou Bouronkou 1 N'gaïlo Dile 1 Bouronkou 2 Bouronkou Darbal-Local Yougoum 1 Ab-Gaou Ngourty Digueiri-Fouskey Koudoumou	«MARHABE» « Dar-Al-Salam » « Al-Foursa » « Al-Nataoune » « Al-Nadja » « Tofoguié » « Rahma » « Al-Nadja » « Marhaba » Al-Foursa » « Aline » « Al-Salam »	6500000 soit 500000 par projet	2600000 soit 200 000 par projet	X	X	X		Etat, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		

			Tefidrossou	« Nassara »										
Réalisation des cultures maraîchères(26 grpts)	20,8 ha soit 0,8 par grpt		Ngaiïlo Arkiney 1 Arkiney 2 Kakari Koppoï Tchié Babanga koppoï Yougoum Tefidrossou Dilé 1 N'gaiïlo Bouronkou 1 Bouronkou 2 Bouronkou- Bougal Yougomi Ab-Gaou Koudoumou Tefidrossou Gouyouki Armanga Koulo-Bidi Billi-Diri Digueiri Yougoum Magaral Kalerom	Grpt Fmes Grpt Fmes Grpt Fmes Grpt Fmes « RAHA » « Al-Nadja » «Al-Nassour» «Lagouna » « Dar-Salam » « Al-Nadja » « Al-Watane » «Al-Foursa » «Tofoguié » «Raha» «Al-Foursa » «Marhaba» «Al-Salam » « Nassara» «Cherebe » «Al-Djama» «Al-Djama » « Al-Afia » « Aline» « Lagouna» « Assama » « Al-Foursa »	64532000s oit 2482 000 Par projet	7800000 soit 300 000 par projet	X					PNSA, FONAP, FPADL- GRN/UE,		
Installation d'une boutique	01	Souilly 2	Grpt Femmes	500000 par projet	200 000 par projet									
Mise en place d'une banque de céréale communautaire	04	Echelle zonale(Koppoï ; Tefidrossou ; Bouronkou ; Kakari)	Groupements féminins	34000000 (soit 8500000 par banque céréalière)	4000000 (soit 1000 000 par banque céréalière)	X						Etat, PNSA, FONAP, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		

	Sensibilisation sur les techniques de la prévention et de la gestion des crises alimentaires	4 séances	Echelle zonale	Groupements féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, PNSA		
	Sensibilisation des parents sur les bonnes pratiques de nutrition	04 séances soit 1/an	Echelle zonale	COSAN, RCS, Groupements féminins, ADS /ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000 (soit 72500 par an)	X	X	X	X	Etat, UNICEF, ACF, MDM, Etat		
	Formation des femmes membres de groupement sur les techniques de préparation d'une bouillie enrichie	2 séances	Echelle zonale	COSAN, RCS, Groupements féminins, ADS /ODV	3150 000 (soit 1575000 par an)	400000 (soit 200 000 par an)	X	X			UNICEF, ACF, MDM, Etat		
	Création d'un atelier féminin de formation en couture	02	Koppoï Bouronkou	Bureaux Gpts féminins et ADS	5490000 (Soit 2 745 000 par atelier)	1000000 soit 500000 par atelier			X		Etat, FSD (Ambassade de France),		
	Installation de moulins	33 moulins	Ngaïlo Koppoï Boulo-Boro Boula-Boro Kountougui Bormanga Djagara Ninigam 1 Tchié Babanga Koppoï – Wachilanga Yougoum 1 Marafie dari Dilé Madarga 1 Tchié Dirdenga Toui Chaweï 1 Toui Mellaga Tossou 1 Ninigam	Grpt fmes « AL-AFIA » «mix Kala-Dountou » «mix Machalaou » «Al-Watami » «mix Waragal » «Al-Nadja » « Al-Djama » « Al-Nassour » « Lagouna » « Al-Nadafa » « Al-Hamdou » « Rahama » « Marfala » Mortaffa » « Al-Foursa » « Salam » « Djemil » « Al-Foursa » « Al-Watane »	174388500 soit 5 284 500 par projet	13365000 soit 405 000 par projet	X	X	X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD(Ambassade de France), Etat		

			N'gaïlo Dile 1 Maguiyanga Tossi Kakari Kougal Koudoumou Yougoum Koukoul Tefidrossou Armanga Koulo-Bidi Manawadji Dar-Salam Billi-Diri	« Al-Nadja » «kiki-Nassoraga» « Wala-hamad » «Al-Noudjoum » «Kourtourom » « Al-salam » « Salama » « Sabour » «Nassara» « Al-Djama » «Bouri-Tefibouh» «Barkarom »											
			Total												

4.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée	
							An 1	An 2	An 3	An 4				
Promouvoir la bonne gouvernance locale	Création des comités de gestion de conflits intercommunautaires	139	Echelle zonale	ADZ	390 000	390 000	x					A rechercher		

	Formation des responsables des Associations et groupements sur la pratique de bonne gouvernance	1 séance	Echelle zonale	ADZ	4 055 000	200000	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des des groupements et associations sur la vie associative, les techniques de rédaction administrative	1 séance	Echelle zonale	ADZ	4 055 000	200000	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des responsables des grpts et Ass sur les différents liés à la bonne gouvernance	1 séance	Echelle zonale	ADZ	4 055 000	200000	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Formation des responsables de l'ADZ et autres associations de la sous-préfecture sur les techniques de montages de petits projets et des stratégies de financement de PDL	1 séance	Echelle zonale	ADZ	2027500	100000		X			PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Réalisation des visites d'échanges	02	Echelle zonale	ADZ	1700000	230 000		X	X		PADL-GRN/UE,		

	bétail												
	Plaidoyer auprès de l'administrative de la place pour la sanction effective des voleurs de bétail arrêtés	4 séances	Echelle zonale	ADZ	100000	100000	X	X	X	X	PDVII		
	Sensibilisation sur l'importance d'une synergie entre la population et le service de sécurité	4 campagnes	Echelle zonale	ADZ	400000	200000	X	X	X	X	Etat, autres à identifier		
			Total										

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

La mise en œuvre du présent PDL se fera par un mécanisme et des stratégies définis de manière participative par les acteurs locaux pendant l'atelier sous-préfectoral de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL. Les différents points de ce mécanisme et de ces stratégies sont développés ci – après :

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL sera assurée par le CZD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADS composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux sous-préfectoraux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux sous-préfectoraux s'attèleront continuellement à la sensibilisation des populations des villages de la zone Bouronkou en général et des porteurs des microprojets en particulier afin de lever l'équivoque sur les malentendus qui laissent croire que à certaines personnes qu'une fois le PDL élaboré, les bailleurs de fonds en particulier l'Union à travers le PADL-GRN et autres partenaires qui appuient les programmes et projets qui visent la réduction de la pauvreté interviendront avec des gros moyens sans contrepartie pour réaliser les projets inscrits dans le PDL. A cet effet, la sous-préfecture s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout tout le processus d'élaboration du PDL pour mieux accomplir la mission de sensibilisation auprès des populations. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations deux zones avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que ceux de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CZD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CZD mis en place par la population de la Sous-préfecture. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CZD a pour mission principale de:

- Multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat(Gouvernement) ;
- Veiller à la mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- Appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- Superviser l'exécution des actions ;

- Suivre l'exécution du programme d'actions ;
- Rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives le CZD a élaboré un Plan de Travail Annuel(PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui servira de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CZD.

De concert avec les ODV, le CZD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorités dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et auront à choisir des nouveaux projets prioritaires sur la base de l'analyse des capacités organisationnelles et financières de chaque porteur de projet.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte la nouvelle contextuelle.

Pour permettre aux membres du CZD avec ses relais dans les villages ainsi que ALZ d'accomplir leur mission les populations à travers leurs délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue du 24 au 25 Juillet 2015 à Bouronkou se sont engagés à cotiser 1000 F CFA par mois et par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ et de suivi des actions du PDL.

5.3 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Ce Plan de Travail Annuel du CZD est élaboré pour permettre aux membres des CZD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations
			J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D			
	Tenue des réunions	24	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G	1 ^{er} et dernier lundi du mois
	Sensibilisation des populations des villages de la zone de Bouronkou sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADS et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADZ	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL	
	Défense du PDL devant le CDA									X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL	
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires									X	X				T.G	T.G.A, Président, SG	
	Diffusion dans les villages le PDL validé auprès des partenaires et de l'Etat	30 sites (à raison de 2 sites par jr)								X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1 ^{er} samedi et dernier jeudi du mois
Activités	Identification des partenaires techniques et		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	

générales	financiers intéressés par les actions de développement																	
	Réalisation de prise contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G		
	Restitution des résultats de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G		
	Sensibilisation les porteurs des projets et la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ		
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ		
	Appui aux porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G		
	Organisation des réunions de synergie						X							X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ	1 ^{er} vendredi du dernier mois du	

	avec les partenaires locaux (groupements, associations, unions, etc.)																	semestre
	Organisation à la fin de la première année la réunion d'évaluation du PTA et du Plan Annuel d'Investissement(PAI) puis d'adoption du PTA et PAI de la 2 ^{ème} année											X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets				
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X		X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre			
Education-Alphabétisation-Jeunesse-Cultures-Sports	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X		X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre			
Affaires sociales-Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X		X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre			
Gestion des ressources naturelles-Environnement-Tourisme	Suivi la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X		X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre			

Santé-Eau Potable-Assainissement	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Economie (commerce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre
Paix-Sécurité-Gouvernance y compris au sein des organisations	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre

CONCLUSION

Soucieuse d'améliorer leurs conditions de vie et de gérer durablement leurs ressources naturelles, les populations des villages de la Sous-préfecture de Wadjigui débout comme un seul homme, se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan de développement Local. Le désir d'arriver à un développement local durable a guidé la sous-préfecture dans l'analyse des problèmes et l'identification des projets prioritaires susceptibles de l'aider à améliorer leurs situations socio-économiques et culturelles, et assurer la gestion durable leurs ressources naturelles.

Elaborer un PDL est une chose et le mettre en œuvre en est une autre. Les vrais défis commencent pour la sous-préfecture avec la fin du processus d'élaboration.

Aussi, pour la mise en œuvre de ce document, la mobilisation effective des ressources locales s'impose avant l'appel aux partenaires techniques et financiers qui aimeraient aider les villages de la sous-préfecture.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Annexe 3 : Personnes ressources contactées,

Annexe 4 : Membres des organes de l'ADZ de Bouronkou

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Annexe 6 : Calendrier de travail des CT

Annexe 7: Rapport des travaux des commissions thématiques

Annexe 8 : Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)

Annexe 9 : Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Bouronkou